



COMMUNE DE MEINIER

RAPPORT ADMINISTRATIF 2020-2021 ET FINANCIER 2020





Page	1	Table des matières
Pages	2 à 3	Introduction du Maire
Pages	4 à 5	Conseil municipal
Page	6	Séances du Conseil municipal
Page	7	Exécutif
Page	8	Administration communale
Page	9	Service technique
Pages	10 à 11	Etat civil
Page	12	Police municipale

Rapports des commissions

Page	13	Finances (FIN)
Page	14	Bâtiments, Assainissement, Routes et Agriculture (BARA)
Pages	15	Manifestation, Sport et Evénements (MASE)
Page	16	Développement durable, Environnement et Communication (DEC)
Pages	17 à 19	Cohésion sociale et Culture (COSC)
Page	20 à 22	Ecole, Jeunesse et Citoyenneté (EJC)
Page	23	Vie communale

Rapports des commissions externes

Page	24	Fanfare municipale
Page	25 à 26	Compagnie des sapeurs-pompiers

Page 27 Comptes rendus financiers au 31 décembre 2020

Page	28	Commune de Meinier
Pages	29 à 30	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	31 à 36	Message de l'Exécutif et commentaires
Pages	37 à 48	Comptes et tableaux
Page	49	Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie
Pages	50 à 51	Rapport de l'Organe de Révision
Page	52	Bilan
Pages	53 à 54	Compte de résultat et investissements
Page	55	Fondation Immobilière de Meinier
Page	56 à 57	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	58	Rapport du Président
Pages	59 à 60	Bilan et Compte de résultat
Pages	61	Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance
Pages	62 à 63	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	64 à 65	Bilan et Compte de résultat
Pages	66 à 67	Commentaires
Page	68	Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau
Pages	69 à 70	Rapport de l'Organe de Révision
Page	71 à 73	Bilan et Compte de résultat
Pages	74 à 77	Commentaires



Madame, Monsieur les Adjoints,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif concernant la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, ainsi que les comptes rendus financiers, se rapportant à l'année civile 2020 de la Commune de Meinier, de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), de la Fondation immobilière de Meinier (FIM), du Groupement intercommunal de la petite enfance (GIPE) et du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau (CSR).

La période de pandémie a limité cette année encore les manifestations et les moments festifs, nous privant de rencontres et de lien social et reléguant les grands classiques d'une année normale, à des jours meilleurs. Nous nous sommes habitués à vivre par petites touches successives de relations et de contacts humains, conscients et respectueux des limitations et règles en vigueur, mais aussi reconnaissants des nombreux liens de solidarité qui ont continué à s'exprimer au sein de notre population.

Quelques douceurs en chocolat distribuées avant Noël par vos autorités, ont permis de transmettre à tous, nos meilleurs vœux pour une nouvelle année 2021, mais aussi de rappeler à chacun, que nous faisons partie de la même communauté.

Au niveau politique, nous avons accueilli de nouveaux conseillers municipaux, une nouvelle équipe, qui, se mêlant à l'ancienne au sein des commissions de travail, ont fait leur apprentissage du fonctionnement d'un délibératif dans des conditions particulières. Les séances du Conseil municipal se sont tenues essentiellement dans la salle communale et étaient limitées à la tenue stricte de l'ordre du jour sans possibilité d'apprendre à mieux se connaître et à poursuivre les débats lors d'une verrée bienvenue.

2020 a vu le départ à la retraite de Brigitte Veuillet-Dumont qui a quitté le secrétariat à fin septembre après 12 ans de belle collaboration, ne s'occupant dès lors plus que des Fondations et Groupements communaux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Sandrine Schweizer qui a pris le relais, donnant très vite satisfaction puisqu'en provenance de la Mairie de Gy, elle était déjà bien habituée à gérer les affaires communales. Le Jardin d'Enfants de Meinier a enregistré le départ anticipé à la retraite de Françoise Scotolati après 32 ans de bons et loyaux services, fidèle et dévouée auprès de nos petites têtes blondes. Nous leur souhaitons à toutes les deux, le meilleur possible pour cette nouvelle étape en les remerciant encore pour leur engagement précieux au sein de notre personnel communal pour le bien de nos communiens.

La construction de notre nouvelle école s'est poursuivie tout au long de 2020 et cela malgré un mois de fermeture du chantier en lien avec la COVID. Heureusement aucun retard significatif n'a été constaté suite à cette interruption et l'inauguration et la mise en service de ce bâtiment toujours agendées pour la rentrée scolaire 2021. Les délais, tout comme le crédit de construction, ont été clairement respectés à notre plus grande satisfaction.



Au niveau financier et dans notre message de l'an dernier, nous annonçons une année 2020 semblable à 2019, sans toutefois pouvoir imaginer les impacts de la Covid 19 sur nos finances. Il s'avère que pour l'instant, la crise sanitaire n'a pas encore eu de répercussions importantes sur les comptes de la commune, comme vous pourrez le découvrir ci-après dans les comptes et ses annexes.

Les efforts consentis depuis plusieurs années pour maîtriser les dépenses au vu de la baisse des revenus fiscaux qui se poursuit en 2020, nous permettent de faire apparaître un résultat positif de Frs 39'025.- avec aux charges Frs 7'060'243.98 et aux revenus Frs 7'099'268.98.

Les charges restent donc très bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 704k (-9.1%). Les recettes d'impôts se sont élevées à Frs 5'489'098.20 en 2020, inférieures de 9.1% à ce qui avait été prévu au budget.

Depuis 2019, le projet d'extension de l'école demande un gros effort d'investissement de la part de la commune (Frs 3'922'086.24 en 2019). Ces travaux continuent et les investissements réalisés en 2020 sur le patrimoine administratif s'élèvent à Frs 5'138'295.79 déduction faite des subventions. Ils seront achevés en 2021.

Après plusieurs années de baisse des revenus fiscaux, les projections reçues pour 2021 nous annoncent une remontée d'environ 8%, nous laissant entrevoir une année plus sereine tout en gardant à l'esprit que l'impact de la crise sanitaire n'est pas encore connu.

Dès lors, la situation financière de la commune nous permet de poursuivre nos projets et d'en assumer les futurs engagements financiers avec confiance et optimisme.

Je vous invite à découvrir dans les pages suivantes de ce rapport, quelques extraits de la vie communale de Meinier, durant l'année écoulée, relatée par les présidents de commissions et mis en page par notre secrétariat, preuve d'une collaboration fructueuse et indispensable entre élus et personnel communal.

Enfin, je profite de tous vous remercier, adjoints, conseillers municipaux et employés communaux, pour votre engagement précieux à mes côtés. Durant cette dernière année bien particulière, vous avez œuvré avec engagement et motivation, en m'aidant à mettre en avant nos valeurs, visant à tendre à plus de cohésion sociale, tout en ayant le souci du bien commun et de l'intérêt collectif.

Tout en vous souhaitant le meilleur pour la suite, j'aimerais encore vous assurer de toute ma reconnaissance et vous exprimer mes meilleures pensées.

Alain Corthay
Maire



CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames



BARBAT Sylvie
Conseillère municipale
Elue en 2015
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE), Présidente



BOURGEOIS Chloé
Conseillère municipale
Elue en 2020
Ecole, Jeunesse et Citoyenneté (EJC)
Cohésion sociale & Culture (COSC)



DESBIOLLES Caroline
Conseillère municipale
Elue en 2020
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)



KORFF Simona
Conseillère municipale
Elue en 2020
Ecole, Jeunesse et Citoyenneté (EJC)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)



MÜLLER Fokeline
Conseillère municipale
Elue en 2015
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC), Présidente



SANZ VELASCO Paola
Conseillère municipale
Elue en 2015
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



SCHWAB Ania
Présidente du Conseil municipal
Elue en 2011
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Présidente
Cohésion sociale & Culture (COSC)



SELLA Valérie
Vice-présidente du Conseil
municipal
Elue en 2011
Cohésion sociale & Culture (COSC),
Présidente
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)



Conseil municipal

Messieurs



AELLEN Boris
Conseiller municipal
Elu en 2020
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)



BERTHELET Christophe
Conseiller municipal
Elu en 2015
Finances (FIN)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA), Président



BURGOS José
Conseiller municipal
Elu en 2015
Finances (FIN),
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



CASTELLI Enrico
Conseiller municipal
Elu en 2018
Finances (FIN), Président
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



DUPRAZ Yannick
Secrétaire du Bureau du Conseil
Elu en 2018
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)



GILLIOZ Fabien
Conseiller municipal
Elu en 2020
Finances (FIN)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)



LE David-Peter
Conseiller municipal
Elu en 2020
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



MORAND Stéphane
Conseiller municipal
Elu en 2020
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)



ZAHND Olivier
Conseiller municipal
Elu en 2020
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



Séances du Conseil Municipal

Du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, le Conseil Municipal s'est réuni à 9 reprises :

le 2 juin 2020	le 12 novembre 2020	le 11 mars 2021
le 17 septembre 2020	le 3 décembre 2020	le 22 avril 2021
le 15 octobre 2020	le 4 février 2021	le 20 mai 2021

Points principaux traités lors des séances :

(L'intégralité des séances CM peut être consultée dans les procès-verbaux accessibles sur le site de la commune : www.meinier.ch)

Séance du 2 juin 2020

- Séance d'installation du nouveau Conseil municipal et prestations de serment
- Election du bureau du Conseil
- Nominations des membres aux diverses commissions

Séance du 17 septembre 2020

- Présentation au conseil municipal de l'état d'avancement de l'extension de l'école par le consortium MUE-Architech
- Acceptation de la résolution relative à l'opposition à la fermeture de l'office de poste de la Commune de Meinier.
- Election du bureau du local de vote pour l'année 2021

Séance du 15 octobre 2020

- Présentation du projet de budget 2021
- Acceptation de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour les travaux de remplacement de collecteurs

Séance du 12 novembre 2020

- Présentation de l'Agenda 21 communal pour le développement durable
- Acceptation de la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale et du taux de dégrèvement pour l'année 2021.
- Approbation à l'unanimité du budget de fonctionnement 2021 et de la fixation du taux des centimes additionnels pour 2021 à 42 centimes

Séance du 3 décembre 2020

- Election des 3 représentants au Conseil de la Fondation immobilière de Meinier, désignés par le Conseil municipal
- Election des 3 représentants au Conseil de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie
- Acceptation de délibérations relatives à l'ouverture de plusieurs crédits d'investissement

Séance du 11 mars 2021

- Présentation de l'état d'avancement de l'extension de l'école
- Présentation d'une proposition citoyenne pour l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment XIX^{ème}

Séance du 22 avril 2021

- Acceptation de la proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour la stratégie de renouvellement du patrimoine arboré communal
- Acceptation de la proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour la rénovation du sol de la salle de gymnastique de l'école

Séance du 20 mai 2021

- Approbation des comptes annuels 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020
- Approbation des comptes 2020 du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau
- Approbation des comptes 2020 de la Fondation immobilière de Meinier



EXECUTIF

CORTHAY Alain

Elu Maire depuis 2015
Adjoint au Maire de 2007 à 2015
Conseiller municipal de 1999 à 2007

Dicastères :
Administration générale
Finances (FIN)
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)

PIERREHUMBERT Coranda

Elue Adjointe depuis 2015
Conseillère municipale de 2011 à 2015

Dicastères :
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Développement durable, Environnement & Communication (DEC)

JAQUET Marc

Elu Adjoint en 2020
Conseiller municipal de 2015 à 2020

Dicastères :
Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)
Manifestations, Sport & Evènements (MASE)



Marc Jaquet, Adjoint – Alain Corthay, Maire – Coranda Pierrehumbert, Adjointe



Administration

Mairie

Permanence téléphonique toute l'année :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le guichet du secrétariat de la mairie est ouvert hors vacances scolaires selon l'horaire suivant :

Lundi 09h30 – 11h30
Mardi 09h30 – 11h30
Mercredi 09h30 – 11h30
Jeudi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h30 – 11h30

Heures d'ouverture du guichet *durant les vacances scolaires* :

Mardi 09h30 – 11h30
Jeudi 15h00 – 17h00

Personnel communal

Secrétariat

VAZQUEZ Michel
VEUILLET – DUMONT Brigitte

SCHWEIZER Sandrine
FAVRE ROMANO Virginie
MURISIER Corinne

Secrétaire général
Secrétaire générale adjointe (jusqu'au 30.09.2020)
Responsable administrative FIM/GIPE/GICSR (dès le 01.10.2020)
Secrétaire générale adjointe (dès le 01.09.2020)
Comptable
Secrétaire réceptionniste

Voirie

TSCHOPP Guillaume (jusqu'au 31.10.2020)
ZAMOFING Yann
ROSSI Massimo
ZWAHLEN Marc (dès le 01.11.2020)

Conciergerie

OLIVEIRA Eduardo
BARBOSA Ana-Paula
LAURENT Claudine et René
ARAUJO DA SILVA Orquidia

Ecole et salle communale
Ecole
Bâtiment collectif du Tilleul
Mairie

Petite enfance

Direction :
GICQUEL Corinne
CHENEVARD Sophie
Administratif :
PERIAT Véronique

Educatrices jardin d'enfants :
ERRIQUEZ Sandrine
SCOTOLATI Françoise (jusqu'au 31.08.2020)
RIBEIRO Jessica
DERUAZ Eline
BIGLER Elodie (dès le 24.08.2020)

Service social

ANTELO Silvia

Ludothèque

SCHWAB Ania

Patrouilleuses scolaires

PILLER Claudia
HARTMANN Evelyne

MAEDER Zahra
ROMERI Stéphanie

Déchetterie

FREYMOND Bernard

L'ensemble du personnel est à remercier pour son engagement et sa disponibilité à l'égard des concitoyens et des élus.



Service technique

Service technique - Chemin du Stade 6 - ☎ 022 752 32 66

Le tableau ci-dessous indique quelques chiffres en tonnes des volumes de déchets récoltés et acheminés vers les différents centres de récupération et d'incinération par notre mandataire Pradervand Transports :

NATURE DES DECHETS	31.12.2020 (en tonnes)	31.12.2019 (en tonnes)
Ordures ménagères	487.73	506.36
Encombrants	35.97	21.30
Verre	104.25	84.36
Papier	152.65	149.70
PET	8.23	7.09
Alu & Fer blanc	4.36	3.16
Textiles	11.63	11.90
Bois (encombrants)	38.35	37.39
Ferraille (encombrants)	5.63	5.45
Huile	0.80	0.50

Ces statistiques montrent une production spécifique d'ordures ménagères de 229.63 kg par habitants pour 2020.

Pour rappel, depuis 2017, les déchets des entreprises leur sont facturés directement et ne sont plus à charge de la commune. Ils n'entrent donc pas dans ce tableau récapitulatif.

Les coûts rétrocedés pour le tri du pet-verre-papier-alu & fer blanc sont en légère baisse en 2020

2018	2019	2020
CHF 12'167.50	CHF 11'207.79	CHF 7'082.73

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la tournée relative au ramassage des déchets encombrants a été supprimée et remplacée par le service Mobilitri. Ce concept a vu le jour grâce à la collaboration de 11 communes de la région Arve & Lac et sous l'impulsion du canton. Il propose tant aux particuliers qu'aux entreprises de déposer les déchets « encombrants » ainsi que les déchets spéciaux (produits à risque) sur différents sites proposés selon un agenda disponible sur le site internet de Mobilitri (www.mobilitri.ch).

Ce nouveau dispositif permet de réduire la circulation des ramassage porte-à-porte, de faciliter un dépôt des encombrants presque quotidien et d'éviter une accumulation de déchets sur le domaine public.

Cette déchetterie itinérante propose également un espace spécifique au recyclage dit « solidaire ». Pour toutes informations complémentaires : www.mobilitri.ch



Etat civil

Population

Population résidente sur la commune de Meinier (source OCSTAT) au 31 décembre.

2008	1796
2009	1812
2010	1904
2011	1882
2012	2024
2013	2065
2014	2083
2015	2145
2016	2160
2017	2151
2018	2142
2019	2124
2020	2124

Le secrétariat de l'état civil qui répond à toutes vos démarches administratives en vue d'un mariage, d'une naissance, d'une reconnaissance ou d'autres faits d'état civil, est

l'Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

situé au chemin des Rayes 3 à Vézenaz.

Adresse postale : case postale 160, 1222 Vézenaz

Contact ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88 – ✉ etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Mardi	sur rendez-vous / 14h00 – 18h00
Mercredi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Jeudi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Vendredi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous

Statistiques - Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020

- 2 personnes sont décédées sur le territoire de la commune de Meinier
 - 7 mariages ont été célébrés en notre Mairie
- Pour les formalités de mariage, s'adresser au bureau d'Etat Civil, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessus.**
- Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.
 - 3 reconnaissances en paternité enregistrées durant l'année
Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.
 - 14 personnes ont acquis la nationalité suisse
 - 0 personnes ont acquis le droit de cité de Meinier



Etat civil

Acte d'origine et certificat individuel d'état civil :

S'adresser à l'office d'état civil de la commune d'origine.

Acte de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès : s'adresser à l'office d'état civil où a eu lieu l'évènement.

NATURALISATIONS

Procédures :

Dès le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

S'adresser au

Service cantonal des naturalisations, Route de Chancy 88, 1213 Onex - ☎ +41 22 546 46 46

TPG : ligne K-L/tram 14

Arrêt Bandol

La commission ad hoc Naturalisations a été mise en place au sein de Conseil municipal de Meinier au début de l'année 2018 dans le but de rencontrer les futurs naturalisés domiciliés à Meinier. Il s'agit d'une rencontre informelle entre les autorités communales et les demandeurs de naturalisation. Ces derniers sont invités à la mairie de Meinier pour y rencontrer les trois conseillers municipaux membres de la commission. S'ensuit une petite discussion sur le parcours et les motivations des futurs naturalisés. La commune, en tant que lieu de domicile, représente le lien le plus étroit avec des autorités pour les futurs Suisses, ce qui implique, aux yeux de la commission, une rencontre amicale faisant par ailleurs souvent office de premier contact. Cette procédure permet ainsi de légitimer le préavis devant être donné par le Conseil municipal quant à chaque demande de naturalisation.

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :

Les Confédérés (non genevois) qui souhaitent acquérir un autre droit de cité :

Service cantonal des naturalisations

Pour les Genevois :

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Meinier.

S'adresser au bureau d'Etat Civil Campagne et Rive Gauche du Lac (*coordonnées page précédente*).

ATTESTATIONS DE DOMICILE

Pour les Confédérés et les Genevois :

Vous pouvez obtenir une attestation de domicile à la mairie ou via le site de l'Office cantonal de la population et des migrations.

Pour les ressortissants étrangers :

Office cantonal de la population et des migrations.

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

Site internet de l'Office cantonal de la population :

<https://www.ge.ch/obtenir-attestation-office-cantonal-population-migrations/comment-obtenir-attestation-ocpm>



Police municipale

Police municipale

Les prestations de la police municipale aux communes liées par la convention intercommunale se répartissent de la manière suivante, au 31 décembre 2020 : Anières 70%, Choulex 30%, Collonge-Bellerive 490%, Corsier 50%, Gy 10%, Hermance 30%, Jussy 40%, Meinier 30%

Ressources humaines

Une contrôleuse du stationnement à un taux d'activité de 50% a été engagée début 2020.

En octobre 2020, un agent a quitté l'équipe pour s'installer dans le canton du Valais. Son remplacement a été prévu pour janvier 2021.

Covid-19

La police municipale a su s'adapter aux différentes directives énoncées par le Conseil fédéral et a été mobilisée sur plusieurs fronts. Des contrôles ont été effectués dans les parcs, les plages et le skate Park. Des contrôles des règles sanitaires ont été opérés dans les commerces, les restaurants ainsi que sur la voie publique.

Les premiers mois de la pandémie, l'équipe de la police municipale s'est divisée en deux groupes afin de garantir sur le terrain une patrouille dès 7h00 jusqu'à 23h00 du lundi au dimanche.

A partir du mois de novembre, les polices municipales du canton ont collaboré avec la police cantonale, ceci afin de compléter leur dispositif sanitaire. Ainsi la police municipale de Collonge-Bellerive était « patrouille COVID Rive gauche » au moins une fois par semaine, intervenant sur les communes de Cologny, Thônex, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Vandœuvres, Veyrier, et ce, sur appel et en cas de nécessité.

A l'instar de la Fondation des Parkings, les contrôles de stationnement ont été assouplis en période de semi-confinement.

La police municipale a constaté une nette augmentation de l'insalubrité sur la voie publique. Les déchets plastiques qui avaient tendance à disparaître refont surface et jonchent le parterre des parcs et des lieux publics. De plus, lors du semi-confinement, les belles balades dans les chemins de campagnes ont été prises d'assauts par de nombreux citoyens et nous avons déploré des déprédations en bordure des champs dues au mauvais stationnement.

Quelques chiffres

- 6 agents, 1 contrôleur du stationnement à 100%, 1 contrôleuse du stationnement à 50%, 1 adjointe administrative, 2 patrouilleuses scolaires ;
- 8 communes ;
- 5 vélos électriques, 3 véhicules automobiles ;
- 6'680 amendes d'ordres délivrées sur les 8 communes (Collonge-Bellerive 3'885, Anières 516, Choulex 228, Corsier 359, Gy 91, Hermance 1'060, Jussy 81, Meinier 460) ;
- 56 amendes d'ordres COVID sur les 8 communes.

Police municipale

Chemin du Vieux-Vésénaz 35

1222 Vésénaz

022 752 52 52 - 24h/24

apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00



Commission des Finances (FIN)

Madame, Monsieur,

La commission des Finances de la commune de Meinier a exercé son rôle sur l'exercice 2020/2021 en examinant, notamment, le budget 2021 ainsi que les comptes 2020. Elle a préavisé favorablement ces deux objets.

Avec un total des charges de CHF 7'060'243.98 et un total des revenus de CHF 7'099'268.98, les comptes 2020 présentent un résultat positif de CHF 39'025.--.

Le revenu d'impôts est plus bas que budgété de CHF 551'854.80 (-9,1%) mais cette diminution est contrebalancée grâce à une gestion attentive des dépenses qui sont, elles aussi, en baisse de CHF 704'000.-- (-9,1%).

Plusieurs amortissements se sont terminés en 2020 pour un total de CHF 379'000.--, ce qui permettra de laisser la place pour l'amortissement de l'extension de l'école dès 2021 pour un montant presque équivalent de CHF 375'000.--.

Lorsque la crise sanitaire est apparue, les conséquences immédiates de cette dernière sur les finances communales ont été redoutées. L'impact de la crise est faible sur les comptes 2020 avec une économie de CHF 26'000.--. Cependant, sur un plus long terme, nous n'avons pas encore de visibilité sur les impôts des personnes physiques et des entreprises. La prudence reste donc de mise.

Le total des investissements en 2020 se monte à CHF 5'579'000.-- et est constitué pour la plus grande partie des dépenses liées à l'extension de l'école (CHF 4'089'000.--). Déduction faite des subventions, les investissements nets se montent à CHF 5'138'000.--.

La santé financière de la commune demeure donc saine.

Je remercie Virginie Favre Romano pour l'excellente tenue des comptes, le Maire pour sa transparence et la commission des finances notamment pour sa vigilance et ses questions et propositions pertinentes.

Enrico Castelli, Président de la commission FIN



Commission bâtiments, assainissement, routes et agriculture (BARA)

Tout au long de cette année, la commission s'est occupée de suivre les divers chantiers en cours, les travaux d'entretien et de remise en état ou d'amélioration des divers locaux et des routes.

Bâtiments

Local du service technique

Les travaux ont commencé en automne 2020 et se sont terminés en février 2021. Ce local comprend un réfectoire avec une cuisine équipée, des vestiaires, une salle d'eau et des sanitaires. Les collaborateurs du service technique remercient la commune pour ce nouveau local.

Salle communale :

Les spots d'éclairage pour la scène ont été remplacés.

Salle de gym :

Le revêtement du sol de la salle de gym sera bientôt remplacé. Ce dernier date de la construction de celle-ci. Mais avant d'effectuer les travaux, nous devons résoudre des problèmes d'infiltrations d'eau.

Routes

Carre d'Aval :

Les travaux d'assainissements sont terminés ainsi que l'aménagement du centre du hameau.

Carre d'Amont/Bonvard :

Suite aux travaux d'aménagements à Bonvard réalisés par la commune de Choulex et en ayant eu des dégâts occasionnés par le passage des bus TPG, la réfection de l'enrobé du carrefour chemin des champs-de-la-Grange/chemin des Crêts-de-la-Capite a été effectuée. La commune de Choulex a également participé aux frais de ces travaux.

Assainissement

Collecteurs :

Des travaux de drainages et de collecteurs ont été entrepris entre le chemin des Varioudes et la route de Covéry.

En automne 2020, à la suite du départ de Guillaume Tschopp pour un emploi plus près de chez lui, la commune a engagé Marc Zwahlen comme chef du service technique. La commission BARA lui souhaite la bienvenue.

Je terminerai ce rapport en remerciant chaleureusement le personnel communal pour leur travail, leur professionnalisme et leur disponibilité tout au long de l'année et surtout pendant cette période de pandémie.

Christophe Berthelet, Président de la commission BARA



Chemin des Crêts-de-la-Capite



Commission manifestation, sport et événements (MASE)

Le coronavirus a marqué cette année 2020 de son empreinte. La pandémie a eu raison des événements communaux. En effet, devant la fulgurance du virus et la situation d'incertitude dans laquelle nous nous trouvons nous avons été contraints d'annuler les manifestations suivantes :

- Fête nationale
- Marché de Noël
- Vœux du Maire / Mérites meynites

Les traditionnels vœux du maire, ne pouvant avoir lieu, les commissions MASE et COSC ont décidé d'apporter un peu de douceur dans chaque foyer meynite, face à cette année difficile, en offrant des pavés glacés confectionnés par les deux chocolatiers de la commune, Hochstrasser et Poncioni.

Marché

Depuis 2014, tous les jeudis de 16 h à 19 h, le marché prend ses quartiers au cœur de la commune. Ce rendez-vous hebdomadaire, est l'occasion de pouvoir bavarder avec les commerçants, partager des conseils sur la manière de cuisiner tel ou tel légume, ou tout simplement se retrouver pour discuter entre habitants.

Force est de constater que sa fréquentation est plus irrégulière et s'en trouve notamment affectée par la pandémie. Durant ces derniers mois, les membres de la commission se sont livrés à de multiples réflexions sur l'amélioration de son attractivité et sa redynamisation, pour assurer sa pérennité.

Pour rappel, faire ses courses au marché : c'est manger local, de saison et de qualité. Alors, munissez-vous d'un panier et venez faire vivre le marché de Meinier !



De gauche à droite : Ania Schwab, Sylvie Barbat, Enrico Castelli, Line Müller, Caroline Bourgeois, Valérie Sella, David-Peter Le

Sylvie Barbat, Présidente de la commission MASE



Commission développement durable, environnement et communication (DEC)

La commission Développement durable, Environnement & Communication (DEC) a été créée avec la nouvelle législature (2020-2025) afin de mener une réflexion dans le but de créer une vision de développement durable pour Meinier, de développer des actions dans ce domaine et d'encourager la population à participer à la transition écologique.

L'objectif, aligné sur celui du plan climat cantonal, est de réduire l'émission de CO2 pour arriver à une neutralité carbone en 2050 en mettant en place une stratégie globale via un Agenda21 2030. La commission souhaite répondre à l'urgence climatique en mettant en œuvre des mesures afin de réduire l'empreinte carbone, favoriser la biodiversité et accompagner les changements de pratiques.

Premièrement, en collaboration avec l'association Zéro déchet « Zero Waste Switzerland », la commission a proposé une conférence (en virtuel) et trois ateliers à la population pour donner des astuces afin de réduire les déchets ménagers.

Deuxièmement, un crédit d'investissement a été voté par le conseil municipal afin de procéder à l'entretien et au renouvellement de notre patrimoine arboré communal. Ce projet ambitieux qui concernera l'ensemble du territoire meynite, sera échelonné sur les années à venir.



Line Müller, Présidente de la commission DEC

Troisièmement, suite à une étude détaillée des SIG visant à réduire la consommation énergétique et de mettre aux normes l'éclairage public, un investissement a été voté afin de remplacer une partie des mâts vétustes des candélabres et d'installer des ampoules à LED pour les luminaires. Ceci permettra des économies de consommation tout en atténuant les nuisances lumineuses pour la biodiversité nocturne. La pose de candélabres avec des éclairages en test au chemin de la Repentance a permis de recueillir l'avis précieux de la population sur la densité lumineuse et les détecteurs de mouvement qui ont permis d'orienter les décisions sur ce projet.

Sur le plan de la Communication, la commission s'est penchée sur la carte de vœux à Noël, sur l'insertion d'un Coin Vert donnant des informations liées au développement durable dans le Meinier Infos, ainsi que sur la mise sur pied des « Pépites Meynites », des bons à utiliser au marché et dans les commerces de la commune, dans le but de favoriser l'achat local.



Dans l'idée que la transition écologique pour Meinier ne peut être menée à bien qu'avec la participation de toute la population meynite, la commission DEC est ouverte à toute proposition et à toute collaboration.



Commission cohésion sociale et culture (COSC)

Aînés

Comme chaque année la commission aurait souhaité célébrer les jubilaires de l'année 2020, soit lors du repas des aînés soit par des visites à domicile. Cela n'a malheureusement pas pu être possible, ceci en lien avec les conditions sanitaires particulières en vigueur durant cette période.

Mais que chacun se rassure, les membres de la commission n'ont pas oublié de les fêter dans le courant de cette année, en même temps que les jubilaires de l'année 2021 qui sont :

- Mme Myriam APPEL, 90 ans.
- Mme Valeria CASAGRANDE, 90 ans.
- Mme Chantal SCHMIDT, 90 ans.
- Mr Virgilio RAFFINI, 90 ans.
- Mr Martin VOGLER, 90 ans.
- Mme et Mr Monique et Jean-Marie GODET, noces d'or, 50 ans de mariage.
- Mme et Mr Christiane et Claude SCHALOM, noces d'or, 50 ans de mariage.
- Mme et Mr Françoise et Jean-Jacques SEITZ, noces d'or, 50 ans de mariage.

La commune apporte son soutien au Club des Aînés. Son président, Patrice Poelvert et le comité continue à s'investir afin d'offrir à nos Aînés des moments de convivialité fort appréciés.

La commission a continué à travailler à la préparation du repas et de la sortie des Aînés qu'elle organise chaque année, ceci même si ces deux activités n'ont pas pu se dérouler comme prévu. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager ces moments festifs dans un avenir proche.

Lors des fêtes de Pâques, les commissions EJC et COSC ont collaboré avec les Autorités communales afin d'égayer les foyers de nos Aînés. Ainsi, nous avons organisé l'envoi à chaque Aîné de cartes de vœux dessinées avec beaucoup de talent par les élèves de l'école de Meinier, ceci dans l'esprit intergénérationnel que nous souhaitons mettre en avant au sein de notre commune.





Commission cohésion sociale et culture (COSC) (suite)

Espace Santé-social

Silvia Antelo, animatrice et assistante sociale œuvrant au sein de l'Espace Santé-social, travaille en étroite collaboration avec la commune et la commission COSC.

Il tient à cœur à la commission de promouvoir la notion d'entraide et de bénévolat au sein de notre commune. Nous pouvons en effet compter sur une équipe de bénévoles motivée.

En outre, en cette période bouleversée par une situation sanitaire inédite due à la COVID-19, la commune a mis en place un réseau d'entraide et un plan de Solidarité communal pour apporter de l'aide aux personnes en difficultés. De nombreux nouveaux bénévoles se sont manifestés et j'en profite ici pour les remercier.

Des informations sur les organismes de soutien et les normes sanitaires ont régulièrement été diffusées via le Meinier infos.

Centre intergénérationnel

La commission participe aux groupes de pilotage qui se tiennent deux fois par année. Pour rappel, ces réunions ont pour but de favoriser les échanges entre les professionnels et les bénévoles œuvrant au sein du bâtiment collectif. Ce sont des moments très constructifs d'où émergent de belles synergies entre les différents utilisateurs du centre (la crèche, le jardin d'enfants, l'école, le Petit Gourmand, le parascolaire, la ludothèque, la Rampe, l'APEM, le Club des Aînés, le restaurant du Tilleul, l'Imad, les utilisateurs de la salle de soins, le salon de coiffure, le salon d'esthétique, les concierges et un représentant des habitants).

Le dernier groupe ayant dû être annulé, la commission se réjouit de participer à la séance prévue à la salle communale le 7 juin 2021.

Galerie d'exposition Le Coin du Centre

Au vu des travaux de la nouvelle école, la galerie a dû fermer ses portes. Elle est actuellement transformée en salle de cours. Sa réouverture est prévue le 4 septembre 2021.

Pour rappel, les inscriptions pour les expositions peuvent être adressées à la Mairie.

Culture

La situation sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas permis la tenue de manifestations. La commission continue toutefois à réfléchir sur différents projets culturels.



Commission cohésion sociale et culture (COSC) (suite)

Humanitaire

En 2020, la commune a consacré CHF 82'000.- aux dons humanitaires, soit CHF 40'000.- pour des projets suisses, CHF 40'000.- pour des projets à l'étranger et CHF 2'000.- pour des projets en lien direct avec l'écologie ou l'environnement.

Il est à noter que chaque année, CHF 10'000.- des dons humanitaires à l'étranger sont alloués à la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Et comme nous l'avons annoncé dans le précédent rapport administratif, la commission avait souhaité consacrer une partie de son budget à une organisation humanitaire à l'étranger qu'elle soutiendrait sur plusieurs années. Notre choix s'était porté sur l'association Meinier-Tilos, qui apporte un soutien à des migrants en Grèce en créant une coopérative agricole et fromagère. C'est pourquoi, afin de continuer dans cette direction, nous avons cette année alloué une somme de CHF 10'000.- à cette association.

De plus, comme chaque année, nous avons participé à l'Enquête annuelle dirigée par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) sur l'aide au développement fournie par les cantons et les communes suisses.

Nous avons également collaboré à l'enquête « Solidarité Genève Sud » réalisée par la Fédération genevoise de coopération (FGC) qui a lieu tous les cinq ans sur la participation des collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Chloé Bourgeois, Caroline Desbiolles, Line Müller, Ania Schwab, David Le ainsi qu'à Coranda Pierrehumbert, représentante de l'Exécutif, pour leur implication et leur disponibilité.

Valérie Sella, Présidente de la commission COSC



Commission école, jeunesse et citoyenneté (EJC)

La commission Petite enfance, école et institutions pour la jeunesse a été rebaptisée à l'occasion de la nouvelle législature 2020-2025 : École, jeunesse et citoyenneté (EJC).

Elle s'est trouvée enrichie de nouveaux conseillers que je tiens d'ores et déjà à remercier pour leur engagement et leur esprit positif et constructif.

Fête de promotions de l'école

Le premier événement et non le moindre dont la commission a la charge organisationnelle n'a pas pu avoir lieu sous sa forme classique, les mesures sanitaires imposées par le Département de l'instruction publique (DIP) et respectivement par le Conseil fédéral ne permettaient pas de réunir toute l'école et la population.

Nous avons pu malgré tout fêter les promotions des 8P avec les enseignants, les parents et la commission EJC.



Cette commission que j'ai la chance de présider se compose de Mesdames Chloé Bourgeois, Simona Korff ainsi que de Messieurs Olivier Zanhd et Stéphane Morand. Monsieur Le Maire Alain Corthay en est le responsable exécutif.

Je tiens également à le remercier chaleureusement pour sa disponibilité et son enthousiasme malgré les nombreuses difficultés que nous avons rencontrées tout au long de l'année.

Cette fête s'est déroulée à Rouelbeau sous un soleil radieux. Une petite partie officielle, avec les discours de Monsieur Dagau et de notre maire Monsieur Alain Corthay, a précédé la distribution des dictionnaires et des bons d'achat à la librairie du Chien Bleu. Le repas offert par la commune aux enfants ainsi qu'à leurs parents se composait de hamburgers cuisinés par le S'cool Boss.

Pour digérer les jeunes ont pu tester les trampolines fournis à cette occasion.





Commission école, jeunesse et citoyenneté (EJC) (suite)

Réseau jeunesse

L'unique réunion réseau jeunesse (normalement deux réunions sont agendées au cours de l'année) s'est tenue le 14 avril 2021. Pour rappel, ce réseau consiste à réunir les différents acteurs ainsi qu'associations concernés par la jeunesse de Meinier.

Sont donc présents la Police, les policiers municipaux, l'Association des Parents d'Elèves de Meinier (APEM), La Rampe, le concierge de l'école, le concierge du centre intergénérationnel, la coordinatrice sociale, la voirie, l'entreprise Protectas, les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) et pour finir les conseillers municipaux de la commission EJC ainsi que le maire.

Nous avons pu constater au fil des ans l'importance d'une telle réunion mais plus encore cette année où la commune a rencontré quelques problèmes d'incivilités, de non-respect des règles de sécurité notamment autour du chantier de l'école. La qualité de la communication et les diverses compétences pédagogiques des participants de ce réseau jeunesse permettent de résoudre les problèmes rencontrés en toute bienveillance mais en soulignant malgré tout les responsabilités de chacun.

Semaine de la démocratie

Cela fait la quatrième année que la commission EJC organise la journée de la démocratie pour permettre aux élèves de la classe de 8P de se familiariser avec l'aspect politique et démocratique de leur commune. 34 jeunes ont

pu ainsi visiter les locaux de la mairie et participer à un mini-débat sur un sujet d'actualité. Les membres de l'exécutif ainsi que quelques conseillers municipaux sont présents afin de répondre au mieux à leurs questions qui démontrent un réel intérêt pour l'actualité de leur environnement proche.

Journée des ados

Cette journée, dont la création est relativement récente (3 éditions) et qui, aux yeux de la commission EJC, correspond à un besoin et à une envie de continuer à échanger avec nos jeunes au-delà de la scolarité primaire, n'a pas pu se faire au vu des conditions sanitaires qui nous étaient imposées.

Promotions citoyennes

Nous n'avons pas encore pu célébrer avec les jeunes promus leur passage à l'âge adulte. La tradition veut qu'après une visite de la mairie, le visionnage d'un film sur la démocratie et un petit apéritif dînatoire, les jeunes soient reçus au théâtre du Léman pour une soirée récréative. Il n'a bien évidemment pas été envisageable de maintenir cette soirée, mais cela sera certainement reporté en automne.

L'Escalade

Événement incontournable de la vie meynite ainsi que de l'agenda de la commission EJC, également annulé pour raisons sanitaires, l'escalade se déroulera normalement, nous l'espérons en décembre 2021.



Commission école, jeunesse et citoyenneté (EJC) (suite)

Fête de Noël

Désireuse de perpétuer la tradition de la distribution de cadeaux de Noël que la commission EJC avait instaurée lors de la législature précédente, nous avons consacré l'après-midi du 22 décembre à cette occasion. Le choix de cadeaux s'est porté cette année sur de la littérature locale, tous les auteurs étant genevois et même meynite pour l'un d'entre eux !

La maison d'édition « La Joie de Lire », genevoise également, nous a fourni des livres pour enfants correspondant aux différents degrés scolaires. La crèche et le jardin d'enfants se sont vu également offrir plusieurs ouvrages pour les plus petits.

L'accueil, qui nous est fait, est année après année aussi chaleureux qu'enthousiaste. Nous

recevons à cette occasion un très grand nombre de dessins et bricolages.

École et enseignants

La commission EJC, la commune et l'école entretiennent une communication étroite tout au long de l'année. Grâce à cette organisation, tous problèmes rencontrés peuvent être traités rapidement. Je tiens à saluer ici la grande qualité d'adaptation du corps enseignant, respectivement de leur directeur Monsieur Pierre-Charles Dagau, car il n'est pas toujours aisé de maintenir la qualité d'enseignement et la sécurité des élèves lorsque l'on côtoie quotidiennement un chantier de l'envergure de celui de la nouvelle école !

Le traditionnel repas offert par la commune aux enseignants s'est trouvé à nouveau reporté à l'automne 2021.

Collaborations diverses

Le bon fonctionnement de la commission EJC et l'organisation de la plupart des événements ne sauraient se faire sans la participation et l'engagement de bon nombre d'associations et de personnes engagées, au long de l'année, pour leur commune et le maintien du bien vivre ensemble. J'aimerais remercier chaleureusement :

- L'école
- L'APEM
- Le P'tit Gourmand
- La Ludothèque
- La Rampe
- La coordinatrice sociale, Madame Silvia Antelo
- Les animateur·trices du GIAP
- Le club des aînés

Toutes associations sportives et culturelles qui animent la jeunesse de Meinier.

Ania Schwab, Présidente de la commission EJC



Vie communale

Nouveaux habitants

Cet événement a également été reporté et se déroulera dès que la situation sanitaire le permettra.

Bibliobus

Le bibliobus vous attend le vendredi (dates précisées sur les « tout-ménage ») devant la salle communale.

L'année 2020 note une forte baisse de tous les indicateurs. Ceci est bien sûr lié à la crise sanitaire et aux nombreuses tournées annulées.

Les jauges imposées pour l'accueil du public (1pers./10m²) ont également un impact négatif sur la fréquentation et le nombre de prêts.

Ce service à la population est en partie financé par la commune.

Statistiques :

Année	Nbre de passages	Fréquentation nbr de personnes	Prêts jeunes	Prêts adultes
2014	12	539	949	354
2015	12	390	1165	834
2016	11	436	1451	488
2017	12	466	1484	499
2018	12	426	1478	663
2019	12	608	1826	519
2020	07	226	840	244



Fanfare municipale de Meinier

Depuis le printemps 2020, la Fanfare municipale de Meinier est un exemple hélas parfait d'une société durement touchée par la crise sanitaire et les restrictions qui en découlent. Ainsi, toutes les manifestations ont été annulées.

Malgré cette situation, il convient de relever que le directeur et les professeurs de l'Ecole de musique ont toujours continué à donner les cours que ce soit à distance ou en présentiel. Cet investissement auprès des élèves, jeunes et moins jeunes, est véritablement à saluer. L'Ecole de Musique présente actuellement 10 professeurs et 50 élèves avec un petit orchestre de 25 musiciens. Un cours d'initiation musicale avec 8 élèves se tient également.

La Fanfare compte présentement 43 musiciens dans ses rangs.

Après un premier report de 2020 à 2021, le Comité de la Fanfare a pris la décision de repousser une nouvelle fois les festivités du 50^{ème} anniversaire. Comme indiqué sur le site internet de la société, « les célébrations de ce jubilé sont donc reportées à 2022 afin qu'elles puissent se tenir dans un esprit convivial et libre ».

Je remercie Alexandre Guntz, Président de la Fanfare et de l'Ecole de Musique, son Comité ainsi que Raphaël Hugon, Directeur de la Fanfare et Morgan Jaffré, Directeur de l'école de musique, pour leur passion et leur engagement.

Enrico Castelli, représentant du Conseil municipal à la Fanfare



Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Du début à la fin, cette année 2020 aura été vécue à l'ombre du Covid-19.

Le 13 mars 2020, le canton a activé pour la 1^{ère} fois son plan complet de crise ORCA-GE (*OR*ganisation des secours en cas de *CA*tastrophe et de situation *exceptionnelle*) pour faire face à cette pandémie. La Covid a imposé une charge supplémentaire à nos soldats du feu, qui ont dû s'adapter à la situation et aux restrictions, tout en garantissant le maintien de leurs missions.

Malgré la crise sanitaire, la compagnie des sapeurs-pompiers de Meinier qui compte à ce jour 36 hommes et 3 femmes, est intervenue à plusieurs reprises. Toutes ces interventions ont pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce au savoir-faire de chacun-e. Ils ont mis en pratique les gestes acquis durant les nombreuses heures d'exercices et de formations, ce qui nous démontre, lors de sinistres entre autres, toute leur nécessité.

Quelques chiffres clés pour l'année 2020 :

Interventions :

La « 36 » est intervenue sur des incendies, des inondations, la pollution dans le Chambet, des animaux.

- Plus de 254 heures (198 heures dans l'incendie d'une ferme à Jussy)
- Plus de 100 alarmes traitées par le chef d'intervention (CI) de service, pour le partenariat « CI SEYMAZ ».
- Le CI intervient sur les communes de Gy, Jussy, Meinier, Presinge et Puplinge.

150 heures Plan ORCA-GE/ COVID-19

Exercices:

Compagnie et porteurs d'appareils respiratoires

- 422 heures

Autres types d'activité :

- 140 jours de piquet, pour les chefs d'intervention de la Compagnie, en faveur du partenariat « CI SEYMAZ »
- 35 heures séance d'État-Major
- 45 heures service de parc
- 70 heures service public

Formations

(École cantonal d'instructeur, école formation de base III)

- 210 heures de cours

Au niveau du matériel, les sapeurs-pompiers ont fait l'acquisition d'un nouveau véhicule d'occasion un Mercedes Sprinter qui appartenait à la compagnie de Puplinge.



Compagnie des Sapeurs-Pompiers (suite)

Ces derniers mois, plusieurs nominations ont eu lieu au sein de la compagnie :

Les aspirants, Meylissa Jacquemoud, Déborah Dumonal, Michael Girod et Thomas Carreira ont été nommés sapeurs.

Le caporal Sébastien Leu a été nommé lieutenant instructeur, suivi de la réussite de l'école de sergent-major par le caporal Yann Zamofing.

Et enfin, le sapeur Philippe Girod a fini sa formation de porteur d'appareil respiratoire. Félicitations à eux !

Le 28 novembre 2020, la tournée des bouches à eau a été repoussée et la traditionnelle soirée, durant laquelle était prévue la remise des décorations a été annulée.

Je profite de ces quelques lignes, pour saluer ci-dessous nos pompiers pour leurs années de service :

- 25 ans : sapeur Magistra, appointé Gabaz, appointé Leis.
- 20 ans : capitaine Joël Béné, sapeur Desbiolles.
- 15 ans : sergent Do Espirito, sapeur Carruzo, sapeur Favre, sapeur Lorusso.
- 10 ans : caporal Leu.

Avant de conclure mon premier rapport, je voudrais exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des sapeurs-pompiers de notre commune, qui ont fait le choix, en parallèle de leur activité professionnelle, de consacrer une partie de leur temps libre au service de la communauté.

Et pour clore, je voudrais adresser mes remerciements au capitaine Joël Béné pour l'aide qu'il m'a apportée à mieux comprendre le fonctionnement de notre compagnie.

Sylvie Barbat, Déléguée au feu.





RAPPORTS FINANCIERS



COMPTE RENDU FINANCIER

Commune de Meinier

Exercice 2020



GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE MEINIER

Genève, le 19 avril 2021

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe



COMPTES ANNUELS 2020

1. MESSAGE DE L'EXECUTIF

Dans notre message de l'an dernier, nous annonçons une année 2020 semblable à 2019, sans toutefois pouvoir imaginer les impacts du Covid 19 sur nos finances. Il s'avère que pour l'instant, la crise sanitaire n'a pas encore eu de répercussions importantes sur les comptes de la commune.

Les efforts consentis depuis plusieurs années pour maîtriser les dépenses au vu de la baisse des revenus fiscaux qui se poursuit en 2020 nous permettent de faire apparaître un résultat positif de Frs 39'025.- avec aux charges Frs 7'060'243.98 et aux revenus Frs 7'099'268.98.

Les charges restent donc très bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 704K (-9.1%).

Les recettes d'impôts se sont élevées à Frs 5'489'098.20 en 2020, inférieures de 9.1% à ce qui avait été prévu au budget.

Depuis 2019, le projet d'extension de l'école demande un gros effort d'investissement de la part de la commune (Frs 3'922'086.24 en 2019). Ces travaux continuent et les investissements réalisés en 2020 sur le patrimoine administratif s'élèvent à Frs 5'138'295.79 déduction faite des subventions. Ils seront achevés en 2021.

Après plusieurs années de baisse des revenus fiscaux, les projections reçues pour 2021 nous annoncent une remontée d'environ 8%, nous laissant entrevoir une année plus sereine tout en gardant à l'esprit que l'impact de la crise sanitaire n'est pas encore connu.

Meinier, le 9 avril 2021



REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Meinier reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La prochaine réévaluation devra être effectuée en 2023.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.



Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à Frs 100 000.-, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à Frs 100 000.- doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à Frs 50 000.- afin de ne pas engendrer sur les exercices suivants une multitude d'amortissements au montant très bas.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 7.5%. Ce changement de taux a été nécessaire afin de maintenir le montant de la provision au même niveau qu'en 2019. Les années précédentes, la base de calcul ne s'appuyait pas sur les estimés fiscaux mais sur la production. Ce calcul a été effectué en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.



REVENUS

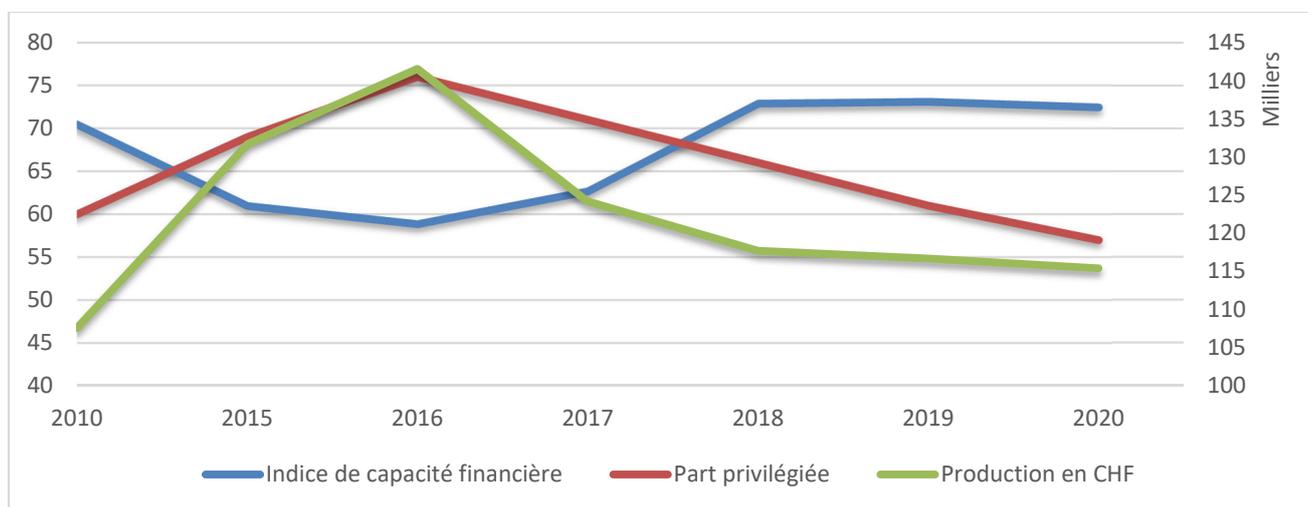
Evolution de la production du centime additionnel (personne physique)

En 2020, la production du centime additionnel des personnes physiques représente 88% de nos rentrées fiscales. Le solde des recettes fiscales provient de l'impôt sur les personnes morales (entreprises, sociétés...)

Evolution du nombre de centimes et de leur production (personnes physiques) :

Année	Indice de capacité financière	Part privilégiée	Nombre de centimes perçus	Production en CHF	Variation en %	Production par habitant	Nombre d'habitants
2010	70.46	60	42	107'530.00	-9.61	56.48	1904
2015	60.96	69	42	131'670.00	22.45	61.38	2145
2016	58.86	76	42	141'580.77	7.53	65.55	2160
2017	62.66	71	42	124'168.00	-12.30	57.73	2151
2018	72.88	66	42	117'664.00	-5.24	54.93	2142
2019	73.10	61	42	116'639.57	-0.87	54.92	2124
2020	72.44	57	42	115'389.60	-1.07	54.33	2124

Ce graphique montre la corrélation entre l'indice de capacité financière, la part privilégiée et la production.





Ensemble des revenus

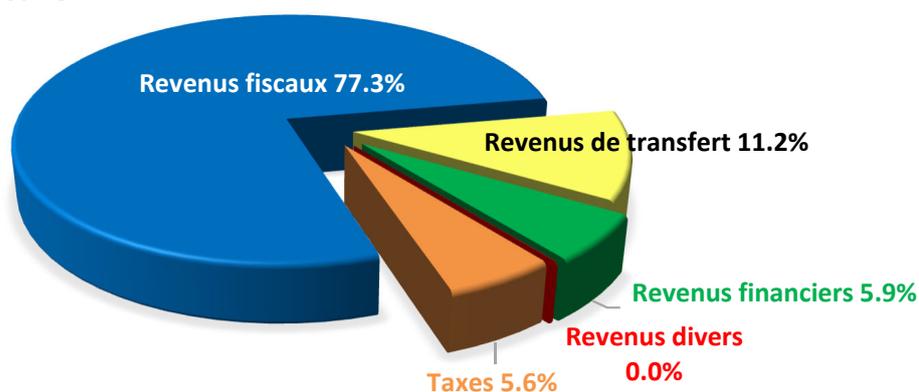
Les revenus de l'exercice atteignent CHF 7'099'268.98, soit une diminution de CHF 175'755.19 (-2%) par rapport à 2019. Comme l'an passé, cette variation provient essentiellement de la baisse des impôts qui représentent 77% des revenus totaux en 2020.

L'évolution des revenus a été la suivante au cours des années précédentes :

Année	Impôts en CHF	Variation en %	Autres revenus en CHF	Total en CHF	Variation en %
2010	5'261'814.03	-9.8%	937'974.82	6'199'788.85	-12%
2015	6'527'546.63	+24.1%	1'400'978.12	7'928'524.75	28%
2016	9'408'507.89	+44.1%	1'421'211.81	10'829'719.70	37%
2017	6'387'039.88	-32.1%	12'688'802.53	19'075'842.41	76%
2018	6'456'581.95	+1.1%	1'695'161.21	8'151'743.16	-57%
2019	5'516'541.87	-14.6%	1'758'482.30	7'275'024.17	-11%
2020	5'489'098.20	-0.5%	1'610'170.78	7'099'268.98	-2%

Les autres revenus des biens communaux sont composés, entre autre, des loyers du Centre sportif de Rouelbeau, du Groupement intercommunal de la petite enfance, des commerces et autres locaux communaux et du retour d'une part du bénéfice de la Fondation immobilière de Meinier à la Commune.

Revenus par nature



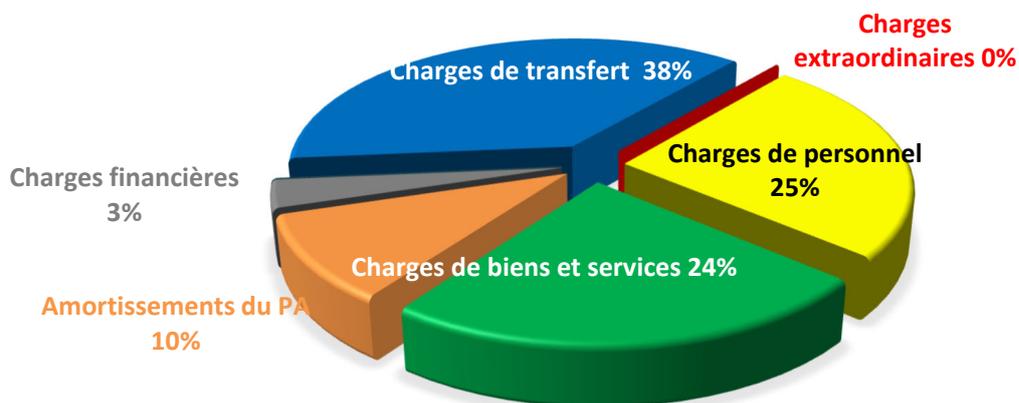


CHARGES

Année	Charges en CHF	Variation en %	Amortissements	Total en CHF	Variation en %
2010	4'945'915.98	-17.6%	678'284.10	5'624'200.08	-18%
2015	6'840'182.04	38.3%	1'060'300.00	7'900'482.04	40%
2016	6'178'885.73	-9.7%	2'138'563.85	8'317'449.58	5%
2017	4'729'458.19	-23.5%	14'301'595.05	19'031'053.24	129%
2018	6'690'971.10	41.5%	1'451'454.07	8'142'425.17	-57%
2019	6'254'937.53	-6.5%	1'014'758.33	7'269'695.86	-11%
2020	6'337'003.11	1.3%	723'240.87	7'060'243.98	-3%

Les charges 2020 sont inférieures de CHF 209'451.88 par rapport à celles de 2019, soit -3%.

Charges par nature



Dépenses de fonctionnement

	2018	2019	2020
Administration générale	3 239 287.63	2 682 468.85	2 721 898.89
Ordre et sécurité publics, défense	387 961.44	404 315.91	373 151.85
Formation	473 041.87	539 366.73	508 810.38
Culture, sports et loisirs, églises	1 288 300.42	1 231 323.38	1 180 777.87
Santé	1 903.86	1 648.18	4 138.63
Sécurité sociale	826 214.22	894 001.00	852 875.87
Transports	350 853.86	364 937.18	231 587.59
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	503 507.21	678 738.70	401 098.37
Economie publique	0.00	0.00	93 507.00
Finances et impôts	1 071 354.66	472 895.93	692 397.53
Total	8 142 425.17	7 269 695.86	7 060 243.98



Compte de résultats échelonné

	Année 2019	Budget 2020	Année 2020
Charges d'exploitation	6 920 204.28	7 628 702.62	6 824 816.33
30 Charges de personnel	1 661 569.07	1 772 700.00	1 771 996.17
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 538 752.11	2 098 300.00	1 680 066.81
33 Amortissements du patrimoine administratif	796 120.22	875 888.29	723 240.87
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	30.70	100.00	16.56
36 Charges de transfert	2 923 732.18	2 881 714.33	2 649 495.92
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	7 031 111.50-	7 148 923.00-	6 682 450.52-
40 Revenus fiscaux	5 816 250.75-	6 001 075.00-	5 441 975.28-
41 Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	383 396.50-	267 620.00-	402 050.68-
43 Revenus divers	13 998.90-	350.00-	2 641.45-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46 Revenus de transfert	817 465.35-	879 878.00-	835 783.11-
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	110 907.22-	479 779.62	142 365.81
34 Charges financières	130 853.47	135 500.00	235 427.65
44 Revenus financiers	550 841.58-	618 350.00-	416 818.46-
Résultat financier	419 988.11-	482 850.00-	181 390.81-
RESULTAT OPERATIONNEL	530 895.33-	3 070.38-	39 025.00-
38 Charges extraordinaires	218 638.11	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	306 928.91	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	525 567.02	0.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	5 328.31-	3 070.38-	39 025.00-



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2019	Budget 2020	Budget compl.	Comptes au 31.12.2020	Ecart
01	Conseil municipal et Exécutif					
	TOTAL CHARGES	334 355.12	335 900.00		327 370.13	8 529.87
30	Charges de personnel	218 720.30	217 700.00		239 509.41	21 809.41-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	115 634.82	118 200.00		87 860.72	30 339.28
02	Services généraux					
	TOTAL CHARGES	2 348 113.73	2 543 407.34		2 394 528.76	148 878.58
	TOTAL REVENUS	256 278.13	148 970.00		268 188.85	119 218.85-
30	Charges de personnel	1 442 656.77	1 554 700.00		1 532 294.76	22 405.24
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	477 805.75	555 200.00		431 408.66	123 791.34
33	Amortissements du patrimoine administratif	372 524.01	372 524.01		372 524.01	0.00
36	Charges de transfert	55 127.20	60 983.33		58 301.33	2 682.00
42	Taxes	223 918.73	135 420.00		253 015.80	117 595.80-
43	Revenus divers	13 351.30	50.00		2 381.25	2 331.25-
44	Revenus financiers	17 778.10	13 500.00		12 791.80	708.20
46	Revenus de transfert	1 230.00				
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	404 315.91	447 500.00		373 151.85	74 348.15
	TOTAL REVENUS	46 972.03	41 200.00		56 530.03	15 330.03-
11	Sécurité publique					
	TOTAL CHARGES	65 325.80	67 000.00		63 689.20	3 310.80
	TOTAL REVENUS	20 960.00	15 000.00		26 660.00	11 660.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	15 724.80	16 000.00		16 039.20	39.20-
36	Charges de transfert	49 601.00	51 000.00		47 650.00	3 350.00
42	Taxes	20 960.00	15 000.00		26 660.00	11 660.00-
14	Questions juridiques					
	TOTAL CHARGES	41 650.60	49 500.00		24 234.70	25 265.30
	TOTAL REVENUS	5 975.00	7 100.00		6 625.00	475.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	8 500.00	10 500.00		7 647.40	2 852.60
36	Charges de transfert	33 150.60	39 000.00		16 587.30	22 412.70
42	Taxes	5 975.00	7 100.00		6 625.00	475.00
15	Service du feu					
	TOTAL CHARGES	266 908.21	288 000.00		249 740.70	38 259.30
	TOTAL REVENUS	20 037.03	19 100.00		23 245.03	4 145.03-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	115 573.06	130 000.00		93 861.30	36 138.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 000.00	40 000.00		40 000.00	0.00
36	Charges de transfert	111 335.15	118 000.00		115 879.40	2 120.60
42	Taxes	420.00	100.00		1 300.00	1 200.00-
46	Revenus de transfert	19 617.03	19 000.00		21 945.03	2 945.03-
16	Défense					
	TOTAL CHARGES	30 431.30	43 000.00		35 487.25	7 512.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	2 308.90	7 000.00		3 531.85	3 468.15
36	Charges de transfert	28 122.40	36 000.00		31 955.40	4 044.60
2	FORMATION					
	TOTAL CHARGES	539 366.73	529 608.24		508 810.38	20 797.86
	TOTAL REVENUS	45 072.00	41 000.00		42 372.00	1 372.00-
21	Scolarité obligatoire					
	TOTAL CHARGES	539 366.73	529 608.24		508 810.38	20 797.86
	TOTAL REVENUS	45 072.00	41 000.00		42 372.00	1 372.00-
30	Charges de personnel	192.00	300.00		192.00	108.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	165 661.49	197 400.00	30 000.00	180 082.14	47 317.86
33	Amortissements du patrimoine administratif	16 908.24	16 908.24		16 908.24	0.00
36	Charges de transfert	356 605.00	315 000.00		311 628.00	3 372.00



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2019	Budget 2020	Budget compl.	Comptes au 31.12.2020	Ecart
44	Revenus financiers	18 048.00	14 000.00		15 348.00	1 348.00-
46	Revenus de transfert	27 024.00	27 000.00		27 024.00	24.00-
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL CHARGES	1 231 323.38	1 359 950.00		1 180 777.87	179 172.13
	TOTAL REVENUS	476 087.00	475 500.00		475 737.00	237.00-
31	Musées et arts plastiques					
	TOTAL CHARGES	5 723.20	5 500.00		5 500.00	0.00
	TOTAL REVENUS	480.00				
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	223.20				
33	Amortissements du patrimoine administratif	5 500.00	5 500.00		5 500.00	0.00
42	Taxes	480.00				
32	Culture					
	TOTAL CHARGES	124 994.73	154 450.00		130 117.59	24 332.41
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	26 230.70	31 500.00		14 035.56	17 464.44
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	5.03	50.00		5.03	44.97
36	Charges de transfert	98 759.00	122 900.00		116 077.00	6 823.00
33	Médias					
	TOTAL CHARGES	13 162.85	15 500.00		12 879.40	2 620.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	13 162.85	15 500.00		12 879.40	2 620.60
34	Sports et loisirs					
	TOTAL CHARGES	1 076 442.60	1 173 500.00		1 021 280.88	152 219.12
	TOTAL REVENUS	475 607.00	475 500.00		475 737.00	237.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	66 501.38	101 900.00		89 762.84	12 137.16
33	Amortissements du patrimoine administratif	271 600.00	271 600.00		271 600.00	0.00
36	Charges de transfert	738 341.22	800 000.00		659 918.04	140 081.96
42	Taxes		500.00		345.00	155.00
46	Revenus de transfert	475 607.00	475 000.00		475 392.00	392.00-
35	Eglises et affaires religieuses					
	TOTAL CHARGES	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00
36	Charges de transfert	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00
4	SANTE					
	TOTAL CHARGES	1 648.18	2 550.00		4 138.63	1 588.63-
	TOTAL REVENUS	33 549.00	33 600.00		33 549.00	51.00
42	Soins ambulatoires					
	TOTAL CHARGES	1 648.18	2 550.00		1 388.63	1 161.37
	TOTAL REVENUS	33 549.00	33 600.00		33 549.00	51.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 648.18	2 550.00		1 388.63	1 161.37
42	Taxes	9 699.00	9 750.00		9 699.00	51.00
44	Revenus financiers	23 850.00	23 850.00		23 850.00	0.00
49	Santé publique, non mentionné ailleurs					
	TOTAL CHARGES				2 750.00	2 750.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.				2 750.00	2 750.00-
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL CHARGES	894 001.00	903 300.00		852 875.87	50 424.13
	TOTAL REVENUS	310 481.07	268 800.00		277 837.90	9 037.90-
53	Prestations aux aînés					
	TOTAL CHARGES	43 910.00	47 650.00		27 818.25	19 831.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	38 910.00	42 650.00		22 818.25	19 831.75
36	Charges de transfert	5 000.00	5 000.00		5 000.00	0.00



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2019	Budget 2020	Budget compl.	Comptes au 31.12.2020	Ecart
54	Famille et jeunesse					
	TOTAL CHARGES	743 052.08	741 700.00		721 762.54	19 937.46
	TOTAL REVENUS	309 880.07	268 600.00		277 636.90	9 036.90-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	11 599.78	21 400.00		10 869.43	10 530.57
36	Charges de transfert	731 452.30	720 300.00		710 893.11	9 406.89
42	Taxes	71 104.65	63 600.00		67 519.90	3 919.90-
46	Revenus de transfert	238 775.42	205 000.00		210 117.00	5 117.00-
55	Chômage					
	TOTAL CHARGES	5 612.00	4 000.00		3 312.00	688.00
36	Charges de transfert	5 612.00	4 000.00		3 312.00	688.00
57	Aide sociale					
	TOTAL CHARGES	21 426.92	29 950.00		19 983.08	9 966.92
	TOTAL REVENUS	601.00	200.00		201.00	1.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 673.15	6 000.00		1 681.05	4 318.95
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	25.67	50.00		11.53	38.47
36	Charges de transfert	19 728.10	23 900.00		18 290.50	5 609.50
43	Revenus divers	601.00	200.00		201.00	1.00-
59	Domaine social, non mentionné ailleurs					
	TOTAL CHARGES	80 000.00	80 000.00		80 000.00	0.00
36	Charges de transfert	80 000.00	80 000.00		80 000.00	0.00
6	TRANSPORTS					
	TOTAL CHARGES	364 937.18	358 666.67		231 587.59	127 079.08
	TOTAL REVENUS	39 059.00	31 500.00		26 990.00	4 510.00
61	Circulation routière					
	TOTAL CHARGES	226 234.18	315 166.67		215 241.59	99 925.08
	TOTAL REVENUS	14 785.00	11 500.00		10 000.00	1 500.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	206 455.41	251 000.00		195 462.82	55 537.18
33	Amortissements du patrimoine administratif	13 398.62	57 166.67		13 398.62	43 768.05
36	Charges de transfert	6 380.15	7 000.00		6 380.15	619.85
42	Taxes	3 375.00				
46	Revenus de transfert	11 410.00	11 500.00		10 000.00	1 500.00
62	Transports publics					
	TOTAL CHARGES	138 703.00	43 500.00		16 346.00	27 154.00
	TOTAL REVENUS	24 274.00	20 000.00		16 990.00	3 010.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	28 000.00	28 000.00		28 000.00	0.00
36	Charges de transfert	110 703.00	15 500.00		11 654.00-	27 154.00
42	Taxes	24 274.00	20 000.00		16 990.00	3 010.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	678 738.70	620 389.37		401 098.37	219 291.00
	TOTAL REVENUS	58 186.04	118 150.00		63 414.18	54 735.82
71	Approvisionnement en eau					
	TOTAL CHARGES	13 966.60	19 000.00		15 667.54	3 332.46
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	13 966.60	19 000.00		15 667.54	3 332.46
72	Traitement des eaux usées					
	TOTAL CHARGES	27 551.87	98 060.00		39 326.11	58 733.89
	TOTAL REVENUS	42 215.95	107 000.00		49 899.95	57 100.05
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	24 241.87	59 500.00		36 016.11	23 483.89
33	Amortissements du patrimoine administratif	3 310.00	38 560.00		3 310.00	35 250.00
46	Revenus de transfert	42 215.95	107 000.00		49 899.95	57 100.05



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2019	Budget 2020	Budget compl.	Comptes au 31.12.2020	Ecart
73	Gestion des déchets					
	TOTAL CHARGES	331 945.77	403 700.00		335 664.70	68 035.30
	TOTAL REVENUS	14 970.09	10 650.00		7 614.23	3 035.77
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	325 936.64	396 500.00		329 241.40	67 258.60
36	Charges de transfert	6 009.13	7 200.00		6 423.30	776.70
42	Taxes	14 970.09	10 650.00		7 614.23	3 035.77
77	Protection de l'environnement, autres					
	TOTAL CHARGES	2 517.00	11 000.00		10 440.02	559.98
	TOTAL REVENUS	1 000.00	500.00		5 900.00	5 400.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	517.00	9 000.00		8 440.02	559.98
36	Charges de transfert	2 000.00	2 000.00		2 000.00	0.00
42	Taxes	1 000.00	500.00		5 900.00	5 400.00-
79	Aménagement du territoire					
	TOTAL CHARGES	302 757.46	88 629.37			88 629.37
						0.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	11 240.00	15 000.00			15 000.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	72 879.35	73 629.37			73 629.37
38	Charges extraordinaires	218 638.11				
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES				93 507.00	93 507.00-
	TOTAL REVENUS	151 998.51	106 000.00		149 063.18	43 063.18-
86	Banques et assurances					
	TOTAL CHARGES				93 507.00	93 507.00-
	TOTAL REVENUS	18 083.80	11 000.00		22 560.00	11 560.00-
34	Charges financières				93 507.00	93 507.00-
44	Revenus financiers	18 083.80	11 000.00		22 560.00	11 560.00-
87	Combustibles et énergie					
	TOTAL REVENUS	133 914.71	95 000.00		126 503.18	31 503.18-
44	Revenus financiers	133 914.71	95 000.00		126 503.18	31 503.18-
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	TOTAL CHARGES	472 895.93	662 931.00		692 397.53	29 466.53-
	TOTAL REVENUS	5 857 341.39	6 502 553.00		5 705 586.84	796 966.16
91	Impôts					
	TOTAL CHARGES	1 403.53-	190 500.00		209 944.97	19 444.97-
	TOTAL REVENUS	5 516 541.87	6 040 953.00		5 489 098.20	551 854.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	159 091.97-	30 500.00		63 629.91	33 129.91-
36	Charges de transfert	157 688.44	160 000.00		146 315.06	13 684.94
40	Revenus fiscaux	5 816 250.75	6 001 075.00		5 441 975.28	559 099.72
42	Taxes	7 220.03	5 000.00		6 381.75	1 381.75-
46	Revenus de transfert		34 878.00		40 741.17	5 863.17-
48	Revenus extraordinaires	306 928.91-				
92	Conventions fiscales					
	TOTAL CHARGES	170 113.49	175 931.00		186 841.33	10 910.33-
36	Charges de transfert	170 113.49	175 931.00		186 841.33	10 910.33-
93	Péréquation financière et compensation des charges					
	TOTAL CHARGES	147 004.00	127 000.00		126 698.00	302.00
36	Charges de transfert	147 004.00	127 000.00		126 698.00	302.00
96	Administration de la fortune et de la dette					
	TOTAL CHARGES	157 181.97	169 500.00		168 913.23	586.77
	TOTAL REVENUS	339 213.57	461 100.00		215 824.68	245 275.32
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	26 328.50	34 000.00		26 992.58	7 007.42
34	Charges financières	130 853.47	135 500.00		141 920.65	6 420.65-



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2019	Budget 2020	Budget compl.	Comptes au 31.12.2020	Ecarts
43	Revenus divers	46.60	100.00		59.20	40.80
44	Revenus financiers	339 166.97	461 000.00		215 765.48	245 234.52
97	Redistributions					
	TOTAL REVENUS	1 585.95	500.00		663.96	163.96-
46	Revenus de transfert	1 585.95	500.00		663.96	163.96-
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL CHARGES	7 269 695.86	7 764 202.62		7 060 243.98	703 958.64
	TOTAL REVENUS	7 275 024.17	7 767 273.00		7 099 268.98	668 004.02
	RESULTAT	5 328.31-	3 070.38-		39 025.00-	35 954.62



RAPPORT FINANCIER 2020

Etats financiers commune de Meinier

Bilan

		01.01.2020	31.12.2020
1	Actif	48 724 411.23	54 900 022.64
10	Patrimoine financier	11 657 213.94	13 431 053.76
100	Disponibilités et placements à court terme	3 573 667.51	5 407 463.41
101	Créances	2 702 765.97	2 749 332.29
104	Actifs de régularisation	38 306.95	25 291.55
107	Placements financiers	512 313.00	418 806.00
108	Immobilisations corporelles PF	4 782 763.40	4 782 763.40
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	47 397.11	47 397.11
14	Patrimoine administratif	37 067 197.29	41 468 968.88
140	Immobilisations corporelles du PA	12 356 162.54	16 635 917.46
142	Immobilisations incorporelles	516 366.25	516 366.25
144	Prêts	1.00	1.00
145	Participations, capital social	23 959 420.50	23 984 420.50
146	Subventions d'investissements	385 247.00	482 263.67
148	Amortissements complémentaires cumulés	150 000.00-	150 000.00-
2	Passif	48 724 411.23	54 900 022.64
20	Capitaux de tiers	13 141 709.15	19 278 295.56
200	Engagements courants	1 102 564.23	323 469.94
204	Passifs de régularisation	10 028.38	51 525.92
205	Provisions à court terme	932 249.15	712 003.75
206	Engagements financiers à long terme	10 903 900.00	18 060 000.00
208	Provisions à long terme	129 000.00	67 312.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de des capitaux de tiers	63 967.39	63 983.95
29	Capital propre	35 582 702.08	35 621 727.08
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	38 041.66	38 041.66
291	Fonds enregistrés comme capital propre	34 587.25	34 788.25
299	Excédent/découvert du bilan	35 510 073.17	35 548 897.17



Compte des investissements

		Année 2019	Budget 2020	Année 2020
02	Services généraux			
	TOTAL DEPENSES	113 500.00	210 300.00	225 350.35
50	Immobilisations corporelles		100 000.00	90 050.35
55	Participations et capital social			25 000.00
56	Subventions d'investissements propres	113 500.00	110 300.00	110 300.00
2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	3 071 373.41	7 500 000.00	4 089 098.24
	TOTAL RECETTES	458 550.00	420 000.00	441 000.00
21	Scolarité obligatoire			
	TOTAL DEPENSES	3 071 373.41	7 500 000.00	4 089 098.24
	TOTAL RECETTES	458 550.00	420 000.00	441 000.00
50	Immobilisations corporelles	3 071 373.41	7 500 000.00	4 089 098.24
63	Subventions d'investissements acquises	458 550.00	420 000.00	441 000.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	544 819.53	1 887 000.00	801 933.65
61	Circulation routière			
	TOTAL DEPENSES	544 819.53	1 887 000.00	801 933.65
50	Immobilisations corporelles	544 819.53	1 887 000.00	801 933.65
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	665 943.30	40 000.00	462 913.55
	TOTAL RECETTES	15 000.00		
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL DEPENSES	665 943.30		462 913.55
50	Immobilisations corporelles	665 943.30		462 913.55
79	Aménagement du territoire			
	TOTAL DEPENSES		40 000.00	
	TOTAL RECETTES	15 000.00		
52	Immobilisations incorporelles		40 000.00	
63	Subventions d'investissements acquises	15 000.00		
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	4 395 636.24	9 637 300.00	5 579 295.79
	TOTAL RECETTES	473 550.00	420 000.00	441 000.00
	Résultat des investissements	3 922 086.24	9 217 300.00	5 138 295.79



Tableau des investissements

N° de comptes Investissement	Bilan	Objet	Délibération	Credit brut voté	Dépensé au 31.12.19	Budget 2020 dépenses	Dépensé en 2020	Dépensé au 31.12.20	Disponibilité ou (dépassement)	Subventions + particip. Au 31.12.19	Subventions + particip. 20	Revenu total	Montant net au 31.12.2020	Etat
PATRIMOINE ADMINISTRATIF														
0210 Administration des finances et des contributions														
0210.300.55200.00		complément dotation FTTAP	17.09.20	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00	25'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	25'000.00	T
0290 Immeubles du PA														
0290.000.56200.00		Contribution au FIDU	15.11.19	110'300.00	0.00	110'300.00	110'300.00	110'300.00	0.00	0.00	0.00	0.00	110'300.00	T
0290.021.50400.00		Aménagement local voirie	05.03.20	150'000.00	0.00	100'000.00	90'050.35	90'050.35	59'949.65	0.00	0.00	0.00	90'050.35	C
2170 Bâtiments scolaires														
2170.110.50400.00		Credit de construction nouvelle école	07.03.19	13'800'000.00	2'387'144.62	7'500'000.00	4'089'098.24	6'476'242.86	7'323'757.14	9'689'550.00	-441'000.00	-1'410'550.00	5'065'692.86	C
34 SPORTS														
3410.300.50000.00		Rénovation du terrain synthétique B	12.11.20	850'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	850'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	N
6150 Routes communales														
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier phase B	18.10.18	1'295'300.00	342'840.25	1'100'000.00	80'193.65	1'145'773.90	493'366.35	0.00	0.00	0.00	1'145'773.90	C
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier phase C	18.10.18	690'000.00	0.00	690'000.00	0.00	0.00	690'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier phase D	18.10.18	97'000.00	0.00	97'000.00	0.00	0.00	97'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
6150.100.50100.00		Seuil de ralentissement ch. de la Pallanterie	03.12.20	70'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	70'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	N
6150.100.50100.00		Relfection chemin des Crêts-de-la-Capite	03.12.20	120'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	120'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	N
6400 Télécommunication														
6400.000.50300.00		Fibre optique Corsinge, Carre d'Aval	03.12.20	145'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	145'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	N
7200 Traitement des eaux usées														
7206.100.50320.00		Carre d'Aval, assainissement	18.10.18	1'141'000.00	701'386.30	0.00	462'913.55	1'164'299.85	2'457'00.15	0.00	0.00	0.00	1'164'299.85	C
7206.100.50320.00		Carre de Gy, chemin de Trémoulin	03.12.20	1'250'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'250'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	N
79 Aménagement du territoire														
7900.100.52900.00		Etude déclassement Hameaux	08.12.11	150'000.00										
		Crédit complémentaire	15.10.15	50'000.00	160'284.25	40'000.00	5'579'295.79	160'284.25	387'15.75	0.00	0.00	0.00	160'284.25	C
		TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF		20'212'600.00	3'592'655.42	9'637'300.00	5'579'295.79	9'171'951.21	11'384'489.04	-969'550.00	-441'000.00	-1'410'550.00	7'761'140.21	

5'579'295.79 Total déposé en 2020
-441'000.00 / Subventions reçues en 2020
5'138'295.79 Investissements nets au 31.12.20

NV: nouveau
C: en cours
T: terminé
ok le 05.02.2021 entre Bilan et BIM



Tableau des immobilisations du Patrimoine Financier

Numéro de bien	Objet	Date de la délibération	Credit brut vote	Dépassement(économique) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Coût d'acquisition ou de revient Valeur des immobilisations au 01.01.N	Entrées	Valeur des immobilisations au 31.12.2020	Diminution de valeurs des immobilisations au 01.01.2020	Recettes de l'année	Ventes ou aliénations	Diminutions de valeurs des immobilisations au 31.12.2020	Rectifications Etat au 01.01.2020	Dépréciations	Revalorisations	Etat au 31.12.2020	Valeur comptable nette au 31.12.2020	Valeur d'assurance
24	Rte de la Repentance 86	11.06.09	3 667 754.40	0.00		3 667 754.40	0.00	3 667 754.40	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3 667 754.40	3 500 000.00
25	Congélateurs	01.01.18	358 000.00	0.00		358 000.00	0.00	358 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	358 000.00	110 900.00
26	Lots communaux	01.01.18	695 964.00	0.00		695 964.00	0.00	695 964.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	695 964.00	0.00
27	Terrains de réserve	01.01.18	61 045.00	0.00		61 045.00	0.00	61 045.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	61 045.00	0.00
	Total général		5 288 491.40	0.00		4 782 763.40	0.00	4 782 763.40	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 782 763.40	3 610 900.00



Tableau des immobilisations du Patrimoine Administratif

Número de bien	Objet	Amortissements cumules au 01.01.2020	Amortissements cumules planifiés 2020	Amortissements cumules non planifiés 2020	Amortissements cumules - Correction de valeur	Amortissements cumules au 31.12.2020	Amortissements supplémentaires au 01.01.2020	Amortissements supplémentaires 2020	Amortissements cumules au 31.12.2020	Valeur comptable nette au 31.12.2020	Valeur d'assurance
1	Extension de l'école	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 721 114.92	0.00
5	FIDU	13 253.00	13 283.33	0.00	0.00	26 536.33	0.00	0.00	0.00	482 263.67	0.00
8	Centre sportif de Rouelbeau	6 488 257.56	226 000.00	0.00	0.00	6 714 257.56	0.00	0.00	0.00	0.00	3 430 400.00
9	Acquisition local pompiers	1 030 906.60	40 000.00	0.00	0.00	1 070 906.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
10	Ecole	92 442.20	5 000.00	0.00	0.00	97 442.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
11	Salle communale	859 922.33	28 800.00	0.00	0.00	888 722.33	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
12	Bâtiment E	5 756 000.00	232 000.00	0.00	0.00	5 988 000.00	0.00	0.00	0.00	5 126 390.29	7 798 500.00
13	Raccordement chauffage	284 581.65	14 800.00	0.00	0.00	299 381.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
14	Ecole et salle de gymnastique	114 374.05	5 700.00	0.00	0.00	120 074.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
15	Centre sportif de Rouelbeau	256 456.85	26 000.00	0.00	0.00	281 456.85	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Galerie	48 136.30	5 500.00	0.00	0.00	53 636.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
17	Salle communale	177 848.01	88 924.01	0.00	0.00	266 772.02	150 000.00	0.00	150 000.00	2 250 949.30	0.00
18	Rampe	44 921.50	5 500.00	0.00	0.00	50 421.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
19	Bâtiment E	73 251.35	8 000.00	0.00	0.00	81 251.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Appartement de fonction	12 416.24	6 208.24	0.00	0.00	18 624.48	0.00	0.00	0.00	43 457.87	0.00
21	WCs publics, rte de Gy	4 365.00	0.00	0.00	0.00	4 365.00	39 287.45	0.00	39 287.45	0.00	0.00
22	Etude déclassement des hameaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	160 284.25	0.00
23	Centre sportif de Rouelbeau	738 059.15	15 100.00	0.00	0.00	753 159.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
28	Drainage Fiez	3 310.00	3 310.00	0.00	0.00	6 620.00	0.00	0.00	0.00	125 780.00	0.00
29	Assainissement du Carre d'Aval	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 164 299.85	0.00
30	Assainissement du Carre d'Aval	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 145 773.90	0.00
33	Balayeuse	13 398.62	13 398.62	0.00	0.00	26 797.24	0.00	0.00	0.00	174 182.04	0.00
34	Assainissement local personnel voisine	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	90 060.35	0.00
38	Drainage Covary	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
41	Création d'un seuil de ralentissement Pallanterie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
42	Chemin des Crêts de la Capite, réflexion	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
43	Fibres optiques Corsinge et Carre d'Aval	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
44	Assainissement route de Gy et chemin de Trémoulin	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total général		16 011 900.40	736 524.20	0.00	0.00	16 748 424.60	189 287.45	0.00	189 287.45	17 484 546.44	11 228 900.00



Tableau des immobilisations du Patrimoine Administratif

Numéro de bien	Objet	Date de la délibération	Credit brut voté	Dépassement/(économise) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses totales au 01.01.2020	Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2020	Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2020	Recettes d'investissement - Recettes de l'année	Transfert au PF	Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2020
1	Extension de l'école	07.03.19	15 495 000.00	11 082.00		4 042 566.68	4 089 098.24	8 131 664.92	969 550.00	441 000.00	0.00	1 410 550.00
5	FIDU	14.11.19	508 800.00	0.00		398 500.00	110 300.00	508 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8	Centre sportif de Rouelbeau	11.05.06	6 900 000.00	881 977.95		7 781 977.95	0.00	7 781 977.95	1 067 720.40	0.00	0.00	1 067 720.40
9	Acquisition local pompiers	21.06.01	900 000.00	170 906.60		1 070 906.60	0.00	1 070 906.60	0.00	0.00	0.00	0.00
10	Ecole	11.12.08	100 000.00	2 557.80		97 442.20	0.00	97 442.20	0.00	0.00	0.00	0.00
11	Salle communale	12.03.09	1 100 000.00	211 277.67		888 722.33	0.00	888 722.33	0.00	0.00	0.00	0.00
12	Bâtiment E	11.06.09	10 484 900.00	891 298.90		11 386 198.90	0.00	11 386 198.90	271 808.61	0.00	0.00	271 808.61
13	Raccordement chauffage	16.09.10	400 000.00	5 618.35		394 381.65	0.00	394 381.65	95 000.00	0.00	0.00	95 000.00
14	Ecole et salle de gymnastique	22.03.12	180 000.00	59 925.95		120 074.05	0.00	120 074.05	0.00	0.00	0.00	0.00
15	Centre sportif de Rouelbeau	07.06.12	400 000.00	118 543.15		281 456.85	0.00	281 456.85	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Galerie	16.04.15	55 000.00	1 363.70		53 636.30	0.00	53 636.30	0.00	0.00	0.00	0.00
17	Salle communale	16.04.15	2 300 000.00	367 720.32		2 667 721.32	0.00	2 667 721.32	0.00	0.00	0.00	0.00
18	Rampe	14.04.16	55 000.00	4 578.50		50 421.50	0.00	50 421.50	0.00	0.00	0.00	0.00
19	Bâtiment E	09.06.16	80 000.00	1 251.35		81 251.35	0.00	81 251.35	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Appartement de fonction	10.11.16	65 000.00	2 917.66		62 082.35	0.00	62 082.35	0.00	0.00	0.00	0.00
21	WCs publics, rte de Gy	26.01.17	45 000.00	1 347.55		43 652.45	0.00	43 652.45	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Etude déclassement des hameaux	15.10.15	200 000.00	0.00		160 284.25	0.00	160 284.25	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Centre sportif de Rouelbeau	07.01.97	750 000.00	3 159.15		753 159.15	0.00	753 159.15	0.00	0.00	0.00	0.00
28	Drainage Fiez	07.12.17	190 000.00	0.00		190 000.00	0.00	190 000.00	57 600.00	0.00	0.00	57 600.00
29	Assainissement du Carre d'Aval	18.10.18	1 410 000.00	0.00		701 386.30	462 913.55	1 164 299.85	0.00	0.00	0.00	0.00
30	Aménagement du Carre d'Aval	18.10.18	1 295 300.00	0.00		343 840.25	801 933.65	1 145 773.90	0.00	0.00	0.00	0.00
33	Balayeuse	28.02.20	210 000.00	9 020.72		200 979.28	0.00	200 979.28	0.00	0.00	0.00	0.00
34	Aménagement local personnel voirie	05.03.20	150 000.00	0.00		0.00	90 050.35	90 050.35	0.00	0.00	0.00	0.00
38	Drainage Covéry	15.10.20	110 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
41	Création d'un seuil de ralentissement Pallanterie	03.12.20	70 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
42	Chemin des Crêts de la Capite, réfection	03.12.20	120 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
43	Fibres optiques Corsinge et Carre d'Aval	03.12.20	145 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
44	Assainissement route de Gy et chemin de Trémoulin	03.12.20	1 250 000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total général		44 979 000.00	1 910 245.23	0.00	31 770 641.71	5 554 295.79	37 324 937.50	2 461 679.01	441 000.00	0.00	2 902 679.01



Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisansaux de la Pallanterie

COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

au 31 décembre 2020

Moreno SELLA, Président*
Christophe BERTHELET
Etienne MURISIER

Dès le 1^{er} janvier 2021

Nommés par l'Exécutif de Meinier

Coranda PIERREHUMBERT
François MÜLLER
Alexandre SCHWAB, Vice-Président*

Nommés par le Conseil municipal de Meinier

Pierre-Yves BRUN
Alexandre SCHWAB
Olivier MORZIER, Secrétaire*

Yves BACH
Enrico CASTELLI
François MICHELI, Secrétaire*

Nommé(e)s par le l'Exécutif de Collonge-Bellerive

Francine DE PLANTA
Olivier CERUTTI
Michel BONNEFOUS

Olivier CERUTTI
Jérôme PONTI
Philippe THORENS

Nommé(e)s par le Conseil municipal de Collonge-Bellerive

Corinne ROSSET, Vice-Présidente*
Jérôme BENE
Jérôme PONTI

Corinne ROSSET, Présidente*
Michel BONNEFOUS
Jean-Marie HAINAUT

** forment le bureau du Conseil*

ORGANE DE CONTRÔLE

Société fiduciaire d'expertise et de révision S.A.
SFER SA
Rue Agasse 45
1208 Genève



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
geneve

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020
au Conseil de fondation de la

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie**, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

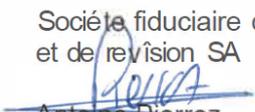
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 12 mars 2021

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Valentin Savigny
Expert-réviseur agréé

Annexes:

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



Bilan

BILAN	Clôture au 31.12.2019	Clôture au 31.12.2020	Variations	Notes
1 ACTIF	47 218 583.83	51 469 503.58	4 250 919.75	
10 PATRIMOINE FINANCIER	45 151 306.76	48 845 682.94	3 694 376.18	
100 Disponibilités et placements à court terme	281 919.90	394 648.86	112 728.96	1
1000 Caisse principale	577.30	154.95	-422.35	
1002 Banques	281 342.60	394 493.91	113 151.31	
1004 Cartes de débit et de crédit	0.00	0.00	0.00	
1009 Autres disponibilités	0.00	0.00	0.00	
101 Créances	9 946.96	12 032.42	2 085.46	2
1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	4 308.00	10 269.20	5 961.20	
1011 Comptes courants avec tiers	5 637.40	1 763.22	-3 874.18	
1015 Comptes courants internes	0.00	0.00	0.00	
1019 Autres créances	1.56	0.00	-1.56	
104 Actifs de régularisation	30 073.65	14 652.50	-15 421.15	3
1041 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	30 073.65	0.00	-30 073.65	
1044 Charges financières et revenus financiers	0.00	14 652.50	14 652.50	
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	0.00	0.00	0.00	
107 Placements financiers	200.00	200.00	0.00	4
1070 Actions et parts sociales	200.00	200.00	0.00	
108 Immobilisations corporelles PF	44 829 166.25	48 424 149.16	3 594 982.91	5
1080 Terrains PF	6 611 512.70	10 173 170.15	3 561 657.45	
1084 Bâtiments PF	38 099 178.88	38 099 178.88	0.00	
1087 Installations en construction PF	118 474.67	151 800.13	33 325.46	
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 067 277.07	2 623 820.64	556 543.57	
140 Immobilisations corporelles du PA	2 067 277.07	2 623 820.64	556 543.57	6
1400 Terrains PA non bâtis	0.00	6 731.93	6 731.93	
1401 Routes / Voies de communication	1 580 205.09	2 042 968.17	462 763.08	
1402 Aménagement des eaux	487 071.98	574 120.54	87 048.56	
146 Subventions d'investissements	0.00	0.00	0.00	
2 PASSIF	47 218 583.83	51 469 503.58	4 250 919.75	
20 CAPITAUX DE TIERS	37 026 054.67	40 727 093.93	3 701 039.26	
200 Engagements courants	158 928.84	143 266.61	-15 662.23	7
2000 Engagements courants provenant de livraisons et de prestations	153 533.89	123 859.87	-29 674.02	
2002 Dettes fiscales de la TVA	5 394.95	19 406.74	14 011.79	
201 Engagements financiers à court terme	958 605.29	411 392.76	-547 212.53	8
2014 Part à court terme d'hypothèques	472 700.00	200 000.00	-272 700.00	
2019 Autres engagements financiers à court terme envers des tiers	485 905.29	211 392.76	-274 512.53	
204 Passifs de régularisation	172 520.54	191 034.56	18 514.02	9
2040 Charges de personnel	16 972.16	0.00	-16 972.16	
2041 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	34 000.00	0.00	-34 000.00	
2044 Charges financières et revenus financiers	121 548.38	191 034.56	69 486.18	
205 Provisions à court terme	0.00	0.00	0.00	
206 Engagements financiers à long terme	35 736 000.00	39 981 400.00	4 245 400.00	10
2060 Hypothèques	13 252 300.00	17 525 000.00	4 272 700.00	
2064 Prêts et reconnaissances de dettes	21 965 000.00	21 965 000.00	0.00	
2069 Autres engagements financiers à long terme	518 700.00	491 400.00	-27 300.00	
208 Provisions à long terme	0.00	0.00	0.00	11
29 CAPITAL PROPRE	10 192 529.16	10 742 409.65	549 880.49	
290 Engagements ou avances sur financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	
291 Fonds enregistrés comme capital propre	1 175 000.00	1 200 000.00	25 000.00	12
2910 Fonds enregistrés comme capital propre	1 175 000.00	1 200 000.00	25 000.00	
299 Excédent/découvert du bilan	9 017 529.16	9 542 409.65	524 880.49	13
2990 Résultat annuel	-3 029 052.18	524 880.49	3 553 932.67	
2999 Résultats cumulés des années précédents	12 046 581.34	9 017 529.16	-3 029 052.18	



Compte de résultats

Compte de résultats	Année 2019	Budget 2020	Année 2020	notes
Charges d'exploitation	1 047 100.72	890 329.00	995 181.43	
30 Charges de personnel	969 845.30	814 053.00	888 905.19	14
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	0.00	30 020.82	15
36 Charges de transfert	77 255.42	76 276.00	76 255.42	16
Revenus d'exploitation	0.00	0.00	113.71	17
42 Taxes	0.00	0.00	113.71	
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00	
Résultat d'exploitation	-1 047 100.72	-890 329.00	-995 067.72	
34 Charges financières	967 263.42	863 271.00	977 321.99	18
44 Revenus financiers	3 012 815.16	2 430 525.00	2 497 270.20	19
Résultat financier	2 045 551.74	1 567 254.00	1 519 948.21	
RESULTAT OPERATIONNEL	998 451.02	676 925.00	524 880.49	
38 Charges extraordinaires	4 040 647.85	0.00	0.00	20
48 Revenus extraordinaires	13 144.65	0.00	0.00	21
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-4 027 503.20	0.00	0.00	
TOTAL COMPTE DE RESULTATS	-3 029 032.18	676 925.00	524 880.49	

Commentaire général

Les détails du compte de résultats sont explicités sous la section « Détails du compte de résultats 2020 » ci-après.

L'abandon du projet de surélévation du P6, pour un montant de CHF 118'474.67, ainsi que la facture finale de raccordement aux SIG, pour un montant de CHF 34'600, expliquent l'écart entre le résultat opérationnel budgété de CHF 676'925 et le résultat opérationnel réalisé de CHF 524'880.49.



Investissements du patrimoine administratif

Dépenses d'investissement PA		Clôture au 31.12.2019	Investissements 2020	Clôture au 31.12.2020
Travaux de viabilisation				
F34	Sports et loisirs			
500	Terrains non bâtis	0.00	6 731.93	6 731.93
F61	Circulation routière			
501	Routes / voies de communication	1 580 205.09	462 763.08	2 042 968.17
F72	Traitement des eaux usées			
502	Aménagement des eaux	487 071.98	87 048.56	574 120.54
Total		2 067 277.07	556 543.57	2 623 820.64

Dépenses d'investissement PA	PDZIA - DD	Charges financières	Ressources internes ZIAP	Terrains	Mandataires	Total
Terrains non bâtis	-	-	-	-	6 731.93	6 731.93
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2019</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Investissements 2020</i>	-	-	-	-	6 731.93	6 731.93
Routes / voies de communication	1 430 183.95	62 494.48	275 586.44	262 311.29	12 392.01	2 042 968.17
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2019</i>	1 413 642.55	50 850.49	94 955.90	20 756.15	-	1 580 205.09
<i>Investissements 2020</i>	16 541.40	11 643.99	180 630.54	241 555.14	12 392.01	462 763.08
Aménagement des eaux	446 002.98	19 519.25	86 075.60	-	22 522.71	574 120.54
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2019</i>	441 531.41	15 882.43	29 658.14	-	-	487 071.98
<i>Investissements 2020</i>	4 471.57	3 636.82	56 417.46	-	22 522.71	87 048.56
Total	1 876 186.93	82 013.73	361 662.04	262 311.29	34 914.72	2 623 820.64

Commentaire général

L'essentiel des dépenses d'investissement du PA concernent l'acquisition de terrains destinés à la viabilisation de l'extension et l'activation des ressources internes dédiées au pilotage du projet.

Le transfert du PF au PA des terrains destinés à la viabilisation de l'extension est réalisé au moment de la mutation parcellaire. Dans l'intervalle, les terrains figurent dans un compte d'attente dans le PF.



Fondation Immobilière de Meinier (FIM)

COMPOSITION DU CONSEIL

	Au 31 décembre 2020	Dès le 1 ^{er} janvier 2021
Président	Marc Michela	Marc Michela
Vice-Président	Alain Corthay	Alain Corthay
Secrétaire	François Müller	François Müller
Membres	Pierre Mauron	Pierre Mauron
	Claude Aberle	Enrico Castelli
	Cécilia Hauser	Fabien Gillioz
	Jean-François Jordan	Jacques Petitpierre
Administratif	Brigitte Veuillet-Dumont	Brigitte Veuillet-Dumont
Comptabilité	Virginie Favre Romano	Virginie Favre Romano



société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020
au Conseil de fondation de la

Fondation immobilière de Meinier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation immobilière de Meinier**, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

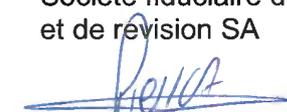
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

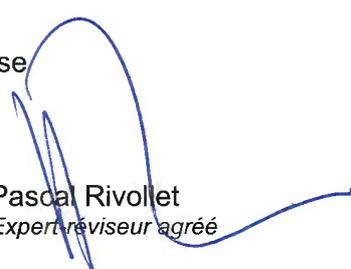
Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 8 avril 2021

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



COMPTES ANNUELS 2020

1. MESSAGE DU PRESIDENT

Les comptes 2020 de la Fondation immobilière de Meinier font apparaître aux charges Frs 1'580'832.68 et aux revenus Frs 1'951'681.60 soit un résultat d'exercice positif de Frs 370'848.92.

Les charges (hors rémunération du capital de dotation) sont bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 302'767.32 et stables par rapport à 2019. Cette année, la Fondation immobilière a versé Frs 100'000.- à la Commune de Meinier (part du bénéfice 2019), contre Frs 200'000.- en 2019, cela vient diminuer d'autant son résultat annuel.

La Fondation poursuit son but de mettre à la disposition de la population de Meinier des logements à loyer abordable ainsi que de futurs locaux commerciaux et d'intérêt général. A cet effet un jury pour le concours d'aménagement de la parcelle 1123, composé d'architectes professionnels et de non-professionnels de la FIM et d'élus, a été réuni le 26 novembre 2020 pour établir le cahier des charges dudit concours qui a été lancé le 12 janvier 2021.

Par ailleurs, plusieurs appartements ont été rénovés dans les différents immeubles suite au changement de locataires afin d'assurer le bien-être des habitants et l'entretien régulier des bâtiments.

Les membres du Conseil de Fondation se sont réunis à 5 reprises, le bureau 5 fois et la commission logement 18 fois.

Par ce message je profite de remercier de leur engagement et de leur disponibilité les membres du conseil, M. Alain Corthay, vice-président, M. François Müller, secrétaire, M. Enrico Castelli et M. Pierre Mauron ; leur mandat a été renouvelé pour les 5 prochaines années. Je salue les membres sortants Mlle Cécilia Hauser et M. Claude Aberle et les remercie pour le travail accompli depuis la création de la FIM. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres désignés par le Conseil municipal et l'Exécutif de Meinier, M. Fabien Gillioz et M. Jacques Petitpierre.

Je terminerai en remerciant particulièrement Mme Veuillet-Dumont, secrétaire de la Fondation et Virginie Favre, comptable pour leur soutien indispensable et efficace.

Marc Michela
Président de la Fondation

Meinier, le 8 avril 2021



2. BILAN AU 31.12.2020

	Comptes 31.12.19	Comptes 31.12.20
1 Actif		
10 Patrimoine financier	63'053'819.87	63'256'828.94
100 Disponibilités et placement à court terme	1'473'852.98	1'517'104.89
101 Créances	88'966.89	234'694.20
108 Immobilisations corporelles	61'491'000.00	61'505'029.85
Parcelle 1123	1'516'000.00	1'516'000.00
Immeuble rte de Gy 28	5'805'000.00	5'805'000.00
Immeuble rte de Gy 46a	2'981'000.00	2'981'000.00
Immeuble rte de Gy 49	4'076'000.00	4'076'000.00
Immeuble ch du Stade 7	10'309'000.00	10'309'000.00
Immeuble ch. du Stade 8 à 22	30'882'554.00	30'882'554.00
Parking, rte de la Repentance 86	5'921'446.00	5'921'446.00
Etude en cours, rte de Gy 28		14'029.85
TOTAL ACTIF	63'053'819.87	63'256'828.94
2 Passif		
20 Capitaux de tiers	33'065'662.95	32'897'823.10
200 Engagements courants	283'331.30	149'069.05
205 Provisions à court terme	70'601.65	70'274.05
206 Engagements financiers à long terme	32'711'730.00	32'678'480.00
Hypothèques, rte de Gy 46a	72'980.00	50'980.00
Hypothèques, rte de Gy 28	288'750.00	277'500.00
Prêt, ch. du Stade 7	3'850'000.00	3'850'000.00
Prêt, ch du Stade 8 à 22	20'000'000.00	20'000'000.00
Prêt, rte de la Repentance 86	5'000'000.00	5'000'000.00
Prêt, rte de Gy 49	3'500'000.00	3'500'000.00
29 Capital propre	29'988'156.92	30'359'005.84
290 Résultats cumulés par immeuble	3'848'415.82	4'208'940.40
Rte de Gy 28	1'248'171.86	1'390'773.37
Rte de Gy 46a	585'859.54	660'562.15
Rte de Gy 49	297'738.07	348'574.95
Ch. du Stade 7	578'700.74	678'501.75
Ch .du Stade 8 à 22 + parking	566'808.01	513'378.91
Ch .du Stade 8 à 22 réserve selon LGL	637'341.85	698'396.05
Parking public	(66'204.25)	(81'246.78)
298 Autres capitaux propres	22'893'586.52	22'893'586.52
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Participation Commune de Meinier	22'843'586.52	22'843'586.52
299 Exédent/découvert au bilan	3'246'154.58	3'256'478.92
TOTAL PASSIF	63'053'819.87	63'256'828.94
	0.00	0.00



3. COMPTES DE RESULTATS ECHELONNE AU 31.12.2020

	<u>Comptes 2019</u>	<u>Budget 2020</u>	<u>Comptes 2020</u>
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	17'220.00	20'000.00	17'295.00
36 Charges de transfert	200'000.00	37'000.00	100'000.00
Total des charges d'exploitation	217'220.00	57'000.00	117'295.00
Revenus d'exploitation			
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
Total des revenus d'exploitation	0.00	0.00	0.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-217'220.00	-57'000.00	-117'295.00
Charges financières			
34 Charges financières	1'478'597.14	1'763'600.00	1'463'537.68
Total des charges financières	1'478'597.14	1'763'600.00	1'463'537.68
Revenus financiers			
44 Revenus financiers	2'056'341.72	1'893'760.00	1'951'681.60
Total des revenus financiers	2'056'341.72	1'893'760.00	1'951'681.60
RESULTAT FINANCIER	577'744.58	130'160.00	488'143.92
RESULTAT OPERATIONNEL	360'524.58	73'160.00	370'848.92
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	360'524.58	73'160.00	370'848.92



Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance



COMPOSITION DU CONSEIL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE au 1^{er} janvier 2021

Président :	Alain CORTHAY	(Meinier)
Vice-Présidente :	Anne-Françoise MOREL	(Jussy)
Membres :		
	Antoine CORNUT	(Gy)
	Sébastien DORAND	(Gy)
	Serge BROQUARD	(Presinge)
	Marine AYMON	(Presinge)
	Chloé BOURGEOIS (départ au 31.07.2021)	(Meinier)
	Michèle DECHAMBOUX	(Meinier)
	Sabine CHENEVARD	(Jussy)
Secrétariat :	Brigitte VEUILLET-DUMONT	(Mairie de Meinier)



GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020
à l'attention du Conseil intercommunal du
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE
MEINIER

Genève, le 12 avril 2021

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal pour la petite enfance, Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Comité du groupement intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe au Comité du groupement intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité du groupement intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alan Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe



Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

		FRANCS SUISSES	
	<i>Annexe</i>	2020	2019
<u>ACTIF</u>			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		357 235.61	131 618.69
Débiteurs		7 156.90	12 310.09
Comptes courants communes		0.00	304 580.20
Actifs transitoires		152 525.91	99 236.77
Total de l'actif circulant		<u>516 918.42</u>	<u>547 745.75</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>516 918.42</u>	<u>547 745.75</u>
<u>PASSIF</u>			
FONDS ETRANGERS A COURT TERME			
Créanciers	8	7 887.37	111 771.91
Compte courant communes		161.20	161.20
Passifs transitoires et provisions		111 393.08	90 051.31
Total des fonds étrangers à court terme		<u>119 441.65</u>	<u>201 984.42</u>
PART DE CONTRIBUTION NON DEPENSEE			
Part de contribution non dépensée		172 476.78	120 761.34
Total du part de contribution non dépensée		<u>172 476.78</u>	<u>120 761.34</u>
FONDS PROPRES			
Capital de dotation	3	225 000.00	225 000.00
Résultat reporté		-0.01	-0.01
Résultat de l'exercice		0.00	0.00
Total des fonds propres		<u>224 999.99</u>	<u>224 999.99</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>516 918.42</u>	<u>547 745.75</u>



RAPPORT FINANCIER 2020

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

		FRANCS SUISSES		
	<i>Annexe</i>	2020	2019	Budget 2020
PRODUITS				
Ecolages et autres recettes				
Ecolages et autres produits	4	734 675.42	761 110.82	790 304.00
<i>Total ecolages et autres produits</i>		<u>734 675.42</u>	<u>761 110.82</u>	<u>790 304.00</u>
Contributions et subventions				
Contributions des communes membres	5	1 164 291.42	1 112 237.65	1 217 223.00
<i>Total contributions et subventions</i>		<u>1 164 291.42</u>	<u>1 112 237.65</u>	<u>1 217 223.00</u>
TOTAL DES PRODUITS		<u>1 898 966.84</u>	<u>1 873 348.47</u>	<u>2 007 527.00</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	6	-1 563 909.54	-1 512 142.17	-1 628 765.00
Autres charges du personnel et formation		-9 351.18	-6 524.05	-16 050.00
Charges animation et matériel		-72 129.80	-92 517.56	-100 700.00
Autres charges d'exploitation	7	-253 191.62	-261 924.42	-256 612.00
Charges hors exploitation		-384.70	-240.26	-5 400.00
TOTAL DES CHARGES		<u>-1 898 966.84</u>	<u>-1 873 348.47</u>	<u>-2 007 527.00</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2020

1. GÉNÉRAL

Le Groupement Intercommunal pour la petite enfance a été constituée le 22 avril 2009 (ci-après le « Groupement »), par arrêté du Conseil d'Etat, ensuite des délibérations des conseils municipaux de Gy le 19 mars 2009, Jussy le 2 mars 2009, Meinier le 12 mars 2009 et Presinge le 9 mars 2009.

Le Groupement a été fondée par les communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge, dans le but de créer, d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie enfantine destinés à l'accueil de la petite enfance répondant aux besoins des familles et des entreprises sur le territoire des communes membres.

La crèche a ouvert le 12 mars 2012 avec une capacité d'accueil de 43 places.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les règles régissant la présentation des comptes du GIPE reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

Depuis l'exercice comptable 2018, les débiteurs au 31 décembre n'incluent plus les factures pour les écolages de janvier et envoyées aux parents en décembre. Ce changement n'a pas d'influence sur le résultat de l'exercice.

3. CAPITAL DE DOTATION

Le Groupement s'est vu doté d'un capital de dotation de CHF 225'000 destiné à couvrir les investissements nécessaires à la mise en place de la crèche. Le capital de dotation est constitué des apports mentionnés ci-dessous des communes membres. Au titre du 9^{ème} exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le capital de dotation n'a pas été utilisé.

Dotation initiale du capital de dotation par les communes membres

Meinier	118'400.00
Jussy	59'200.00
Presinge	29'600.00
GY	17'800.00
<hr/>	
Total	225'000.00



4. ÉCOLAGES ET AUTRES RECETTES

Le taux d'occupation moyen de la crèche pour l'exercice 2020 est de 99.72% et le montant total généré par les écolages versés par les parents est de CHF 670'038.25 (2019 : CHF 714'843.35).

5. CONTRIBUTION DES COMMUNES MEMBRES

La contribution globale des communes s'élève à CHF 1'164'291.42 La participation de chacune des communes est répartie proportionnellement aux places attribuées.

Contribution des communes membres pour l'exercice 2020 et 2019

	2020	2019
Meinier (22 places)	595'684.01	566'776.95
Jussy (11.10 places)	300'549.71	301'929.75
Presinge (6 places)	162'459.20	162'885.00
Gy (3.9 places)	105'598.50	80'645.95
Total	1'164'291.42	1'112'237.65

6. CHARGES DU PERSONNEL

Au total, la crèche dispose d'environ 21 postes de travail en équivalent plein temps, soit un montant total des salaires brut de CHF 1'272'876.50.

7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales dépenses des autres charges d'exploitations sont constituées notamment par le loyer (CHF 150'000), les charges liées aux locaux (SIG, chauffage, nettoyage, etc.) reversées à la commune de Meinier (CHF 52'660.90) et les honoraires versés à Servicefamille management sarl pour la tenue de la comptabilité et des salaires (CHF 18'239.15).

8. CRÉANCIERS ET AUTRES CRÉANCIERS À COURT TERME

Les postes se composent de factures ouvertes qui n'ont pas plus de 60 jours de dates valeurs (et ne sont pas des contentieux).

9. CRISE SANITAIRE CORONAVIRUS – IMPACTS SUR LES COMPTES 2020

Les frais spécifiques liés aux charges covid (achats de désinfectants, masques, etc.) se montent à CHF 2'228.21

L'impact sur les écolages a eu lieu sur les mois d'avril et de mai à la suite des fermetures partielles. Le budget pour les mois d'avril et de mai était de CHF 149'076 et la facturation pour ces deux mois se monte à CHF 74'769.15. De ce fait l'impact sur les écolages se monte à CHF 74'306.85.

Il n'y a pas eu d'impact final pour les communes compte tenu que les charges 2020 ont été en dessous du budget.



Groupement intercommunal
Centre sportif de Rouelbeau

Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR)



COMPOSITION DU CONSEIL au 1^{er} janvier 2021

Président :	Marc Michela	(Meinier)
Vice-président :		(Collonge-Bellerive)
Membres :	Marcel Goehring	(Collonge-Bellerive)
	Darius Azarpey	(Collonge-Bellerive)
	José Burgos	(Meinier)
	André Nasel	(Meinier)
	Marc Jaquet	(Meinier)
Secrétariat-comptabilité :	Brigitte Veillet-Dumont	(Mairie de Meinier)



Berney Associés

Genève, le 16 mars 2021

Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau pour l'exercice 2020

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Bureau du Conseil

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Bureau du Conseil. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Bureau du Conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.



Berney Associés

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Audit

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 tel que présenté dans le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises.

Comptabilité

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Expertise & Conseil

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Bureau du Conseil.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

Fiscalité

BA Signature électronique authentifiée

Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

BA Signature électronique authentifiée

Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé

Payroll

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Page 2/2

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

1003 Lausanne
Rue Étraz 4
+41 58 234 91 00

1896 Vouvry
Rue Arthur Parchet 1
+41 58 234 90 20

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

Corporate finance



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2020</u>
	CHF	CHF
1 <u>ACTIF</u>		
10 Patrimoine financier		
100 Disponibilités et placements à court terme	101'554.28	48'639.14
101 Créances	2'233.31	25'724.20
<i>Envers la commune de Meinier</i>	-	18'433.10
<i>Envers la commune de Collonge-Bellerive</i>	1'642.81	6'700.60
<i>Autres créances</i>	590.50	590.50
	103'787.59	74'363.34
14 Patrimoine administratif		
140 Immobilisations corporelles du PA	3.00	3.00
	3.00	3.00
TOTAL DE L'ACTIF	103'790.59	74'366.34
2 <u>PASSIF</u>		
20 Capitaux de tiers		
200 Engagements courants	35'648.14	17'166.34
<i>Envers la commune de Meinier</i>	35'648.14	-
<i>Autres engagements courants</i>	-	17'166.34
204 Passifs de régularisation	18'142.45	7'200.00
	53'790.59	24'366.34
29 Capital propre		
291 Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
	50'000.00	50'000.00
TOTAL DU PASSIF	103'790.59	74'366.34



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

COMPTE DE RÉSULTATS PAR NATURE POUR L'EXERCICE 2020

	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020
	CHF	CHF	CHF
CHARGES D'EXPLOITATION			
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			
310 Charges de matériel et de marchandises	(1'243.50)	(2'200.00)	(433.95)
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	(3'969.90)	(7'500.00)	-
312 Alimentation et élimination, bien-fonds PA	(44'940.49)	(54'500.00)	(35'610.77)
313 Prestations de services et honoraires	(24'866.63)	(39'550.00)	(47'143.55)
314 Travaux d'entretien	(219'900.03)	(230'000.00)	(151'338.56)
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	(40'577.50)	(68'000.00)	(22'909.70)
316 Loyers, leasing, fermage, taxes d'utilisation	(448'397.00)	(450'000.00)	(448'397.00)
Total des charges de biens et services et autres charges d'exploitation	(783'895.05)	(851'750.00)	(705'833.53)
36 Charges de transfert			
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	(204.50)	(1'000.00)	-
Total des charges de transfert	(204.50)	(1'000.00)	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(784'099.55)	(852'750.00)	(705'833.53)
REVENUS D'EXPLOITATION			
46 Revenus de transfert			
461 Dédommagements de collectivités publiques	754'849.55	821'750.00	692'833.53
<i>Participation Collonge-Bellerive - charges transformation</i>	-	-	18'688.00
<i>Participation Collonge-Bellerive - fonctionnement (15%)</i>	113'227.43	123'262.50	99'597.12
Total participation Collonge-Bellerive	113'227.43	123'262.50	118'285.12
<i>Participation Meinier - charges transformation</i>	-	-	10'164.75
<i>Participation Meinier - fonctionnement (85%)</i>	641'622.12	698'487.50	564'383.66
Total participation Meinier	641'622.12	698'487.50	574'548.41
Total des revenus de transfert	754'849.55	821'750.00	692'833.53
TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION	754'849.55	821'750.00	692'833.53
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(29'250.00)	(31'000.00)	(13'000.00)
44 Revenus financiers			
447 Produits des biens-fonds PA	29'250.00	31'000.00	13'000.00
Total des revenus financiers	29'250.00	31'000.00	13'000.00
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	-	-	-



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

COMPTE DE RÉSULTATS PAR FONCTION POUR L'EXERCICE 2020

	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020
	CHF	CHF	CHF
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
3410 Sports	-	-	-
Total des charges	(784'099.55)	(852'750.00)	(705'833.53)
3410.0 Charges administratives et loyer	(467'807.48)	(484'750.00)	(490'102.95)
3410.1 Installations sportives	(124'874.05)	(141'000.00)	(113'611.80)
3410.2 Bâtiments et parking	(191'418.02)	(227'000.00)	(102'118.78)
Total des revenus	784'099.55	852'750.00	705'833.53
3410.2 Bâtiments et parking	29'250.00	31'000.00	13'000.00
3410.2 Dédommagements des communes	754'849.55	821'750.00	692'833.53
TOTAL DES CHARGES	(784'099.55)	(852'750.00)	(705'833.53)
TOTAL DES REVENUS	784'099.55	852'750.00	705'833.53
RÉSULTATS DE L'EXERCICE	-	-	-



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

1. GÉNÉRAL

Les statuts du « Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau » indiquent que les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive ont constitué un groupement intercommunal au sens des articles 51 à 60 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) et que le siège du groupement est à la mairie de Meinier.

Le Conseil d'Etat a approuvé, par un Arrêté du 21 mai 2008, la délibération du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive du 3 mars 2008 prévoyant la constitution de ce groupement intercommunal.

La fortune du groupement est formée des apports financiers initiaux des communes membres, destinés à financer un fonds de roulement de CHF 50'000, à hauteur de CHF 25'000 pour chacune des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive.

La fortune comprendra également tout le matériel et mobilier d'exploitation qui viendront à être acquis par le groupement. La fortune du groupement comprendra en outre l'ensemble des bâtiments et installations qui lui seront cédés en propriété par les communes membres.

Les organes du groupement sont :

- a) Le Conseil intercommunal
- b) Le Bureau du Conseil
- c) L'organe de contrôle

Le groupement a pour but d'exploiter un centre sportif au lieudit Rouelbeau comportant les installations suivantes :

- 3 terrains de football
- 5 terrains de tennis
- 1 espace de pétanque
- 1 terrain de beach volley
- 1 espace athlétisme / gymnastique
- 1 terrain de basket
- 1 restaurant et 1 salle pour sociétés
- 8 vestiaires

2. RÈGLES RÉGISSANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

3. PRINCIPES RELATIFS A LA PRÉSENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes du groupement a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Les investissements mobiliers du groupement, de même que les frais de fonctionnement (y compris le loyer) sont couverts par des contributions des communes membres, dès lors qu'ils ne peuvent être assumés par les recettes propres du centre sportif ou d'autres sources de financement.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

4. ÉTAT DU CAPITAL PROPRE

	<u>Solde au 31.12.2019</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Solde au 31.12.2020</u>
Capital de dotation	50'000.00	-	-	50'000.00
Total	50'000.00	-	-	50'000.00

5. TABLEAU DES PROVISIONS

Néant

6. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Néant



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

7. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur au 31.12.2019	Acquisition / aliénation	Amortissements	Valeur au 31.12.2020
Mobilier	1.00	-	-	1.00
Climatiseur	1.00	-	-	1.00
Eclairage marquise	1.00	-	-	1.00
Total	3.00	-	-	3.00

8. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Néant

9. EXPLICATIONS SUR LES CRÉDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLÔTURÉS

Néant

10. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ce point vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

10.1 Gestion des risques financiers

Le Conseil intercommunal du groupement est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, le groupement n'est pas exposé à des risques financiers et de ce fait aucune gestion des risques n'a été mise en place.

10.2 Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne a été mis en place par le Bureau du Conseil au cours de l'année 2019. Celui-ci est adapté à la taille et à la complexité du groupement.

10.3 Contrats de leasing

Néant

10.4 Respect du plan financier quadriennal élaboré suite au budget déficitaire

Néant



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, Meinier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

11. INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs financiers prévus dans le manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » ne sont pas applicables au groupement compte tenu du fait que ses comptes ne présentent pas les particularités comptables des comptes communaux. Dès lors, il a été renoncé à les présenter dans les présents comptes annuels.

12. CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Néant



COMMUNE DE MEINIER

Route de Gy 17 - 1252 Meinier - Tél. 022 722 12 12 - Fax 022 722 12 11
info@meinier.ch - www.meinier.ch